

Sûreté de wilaya de Blida

Saisie d'importantes quantités de drogues et arrestation de plusieurs individus

P05

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 24ème année

D'ALGERIE

N°7212 - DIMANCHE 22 JUIN 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

ENTMV

320 traversées programmées durant la saison estivale

P04

L'Iran continue d'exercer
son droit à la légitime défense

Israël sous les feux des missiles



Lire en page 03

P07

ORAN

Coup d'envoi de la saison des Camps d'été 2025

**Le ministre de la jeunesse ébloui
par l'organisation à Oran**

Mort du héros Ahmed Zabana

Conférence historique à l'occasion du 69ème anniversaire

Bonne Gouvernance

Des communes qui se cherchent



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

«US News Best Global Universities»

Six universités algériennes classées parmi les meilleures au monde



Six universités algériennes ont occupé, pour la première fois, les premiers rangs du classement des meilleures universités mondiales, "US NEWS BEST GLOBAL UNIVERSITIES", considéré comme l'un des classements les plus importants en la matière, a indiqué un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Dans ce cadre, l'Université de Sidi Bel Abbès est classée première au niveau national et maghrébin et 760ème au niveau mondial sur 2250 universités à l'échelle internationale, et ce sur la base

de "quatre critères rigoureux dont la réputation académique, la production, l'impact de la recherche et la coopération internationale", précise la même source. Ce classement met en évidence "les efforts consentis par le secteur pour atteindre des niveaux d'excellence et d'innovation plus élevés et renforcer la présence des universités algériennes dans les classements internationaux, au service du développement national et du rayonnement de l'Algérie dans le paysage académique et scientifique mondial", conclut le communiqué.

Migration et droits de l'homme

Le CNDH installe un comité de réflexion sur la question



Le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) Abdelmadjid Zaalani a présidé, jeudi à Alger, l'installation d'un comité de réflexion sur la question de la migration et des droits de l'homme dans le but de concourir à trouver des solutions applicables dans ce domaine. Dans son allocution à l'occasion, M. Zaalani a souligné que l'installation de ce comité s'inscrivait dans le cadre des missions du Conseil relatives à la création de comités ad hoc chargés de l'examen de thématiques précises, ajoutant que "ce comité disposera d'un délai de 6 mois pour élaborer un rapport sur la migration et les droits de l'homme, rapport qui constituera une contribution

pour trouver des solutions applicables". Il est revenu, dans ce contexte, sur la contribution internationale de l'Algérie à trouver des solutions radicales à la migration, en mettant l'accent sur "le développement, notamment en Afrique ainsi que sur l'octroi d'aides aux pays pauvres". Ainsi, M. Zaalani a souligné que le comité, composé de représentants des pouvoirs publics et de la société civile, aura pour mission "d'examiner les moyens de garantir une migration organisée et sûre, dans un contexte marqué par la multiplication des facteurs de migration tels que la pauvreté, le sous-développement, les conflits ou encore les changements climatiques".

Chargé par le président de la République

Attaf participe à la 51ème session du Conseil des MAE de l'OCI à Istanbul



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf est arrivé vendredi à Istanbul, pour participer aux travaux de la 51 session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), abritée par la République de Turquie, pays frère, les 21 et 22 juin, a indiqué un communiqué du ministère. "Les travaux de cette session devraient porter sur l'examen de la situation au Moyen-Orient suite à l'agres-

sion sioniste contre l'Iran et la poursuite de la guerre génocidaire menée contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza", selon le communiqué. Par ailleurs, "nombre de questions politiques, réglementaires et de développement inscrites à l'ordre du jour de l'OCI seront évoquées", ajoute la même source. M. Attaf prendra également part, dans la soirée, à Istanbul, aux travaux de la session d'urgence du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, laquelle sera consacrée à l'examen des développements de l'agression sioniste contre l'Iran et ses répercussions sur la région, conclut le communiqué.

Transport des voyageurs

La flotte maritime renforcée par un nouveau navire cet été



Le navire grec "El Venizelos", affrété par l'Entreprise nationale du transport maritime des voyageurs (ENTMV), a accosté, jeudi au port d'Alger, dans le but de renforcer la flotte maritime en prévision de la prochaine saison estivale et d'assurer le transport des voyageurs dans les meilleures conditions. Le navire sera exploité sur les lignes Alger-Alicante-Alger et Oran-Alicante-Oran. Selon les explications fournies à cette occasion, le na-

vire permettra le transport de plus de 2000 voyageurs et près de 750 véhicules. La cérémonie d'accueil du navire a été présidée par le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, du directeur général de l'ENTMV, Sofiane Boudiaf et du directeur général de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL), Abdelhamid Boulaam.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DADirection - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug MohamedDirecteur de la Publication
Abdellah BOUHALIDirecteur Technique
Benyoucef MohamedConception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dzSiteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.frTous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

L'Iran continue d'exercer son droit à la légitime défense

Israël sous les feux des missiles

Par B.Habib

Tel un signe précurseur de re fus de renégocier sous une pluie battante d'attaques aériennes israéliennes, l'Iran semble dicter sa logique et exhibe son arsenal d'armement jusque-là jalousement gardé en secret. La nouvelle salve de missile iraniens lancés par Téhéran sur Israël a en effet provoqué le tollé et une grande panique chez le premier ministre israélien Netanyahu et ses principaux alliés faisant craindre une escalade de ripostes et de bombardements mutuels de l'Iran de l'état sioniste au Proche Orient. Téhéran a en effet dévoilé au grand jour son arsenal de guerre inextricablement inépuisable engendrant de fait une «peur bleue» chez les israéliens. Israël qui commence à douter sérieusement de ses capacités de guerre contre l'Iran ne sait désormais plus à quel saint se vouer tant les dernières frappes de missiles balistiques et supersoniques utilisés pour la première fois par l'Iran lui ont causé du mal et des dégâts importants notamment dans les deux villes Tel Aviv et Haïfa. La question est la suivante : qu'en est-il des dernières ripostes balistiques iraniennes, une menace ou une réalité? L'occident et les Etats Unis retiennent leur souffle. Ils commencent à réfléchir milles fois avant d'entreprendre une quelconque action contre l'Iran. Une chose paraît certaine : l'arsenal iranien face aux frappes aériennes sionistes s'est renforcé davantage et plus que jamais. Le stock des missiles iraniens donne l'apparence de ne pas s'épuiser au fil des semaines qui passent au point où les systèmes de défense anti aérien israéliens se sont montrés ces derniers soixante-douze heures de plus en plus incapables à relever le défi iranien, à en détecter ou d'en intercepter dans leur intégralité. Parmi son stock de guerre, le missile « Allah » la toute dernière arme de l'armée iranienne dévoilée en 2023. L'Iran a annoncé samedi avoir lancé une nouvelle salve de missiles et de drones contre l'entité sioniste en représailles aux attaques de celle-ci sur son sol, faisant état de la destruction de plusieurs cibles sionistes, ont rapporté des médias locaux. Le corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) ont en effet indiqué, dans un communiqué relayé par des médias, avoir lancé la 18ème vague d'attaques dans le cadre de l'opération "Promesse honnête 3", en représailles à l'agression sioniste déclenchée le 13 juin contre l'Iran. Une vague d'attaques qui semble avoir provoqué des dégâts remarquables en Israël selon plusieurs médias étrangers et arabes. Le CGRI a fait savoir que des drones et des missiles de précision ont été utilisés dans cette dernière série d'attaques de représailles contre l'agresseur sioniste, soulignant que ces attaques "ont réussi à détruire les cibles" visées. Des drones et des missiles d'une précision extrême, fonctionnant au carburant solide et liquide, ont été utilisés pour frapper (...) des cibles mili-

taires et les centres logistiques et opérationnels" de l'armée sioniste, précise le communiqué. L'Iran continue d'exercer son droit à la légitime défense en lançant des salves de missiles, en représailles à l'agression menée par l'entité sioniste sur son territoire. Les capacités de défense de l'Iran «ne pourraient jamais faire l'objet de négociations», affirme le ministre iranien des Affaires étrangères. Ne négligeant pas pour autant la voie diplomatique, l'Iran continue à moderniser et à perfectionner ses attaques défensives. Israël qui, à peine, donne l'air de regretter d'avoir été le premier « à lancer son agression contre l'Iran, devrait s'en tenir aux conséquences de ses actes et à les assumer. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a indiqué que l'Iran ne donnerait une chance à la diplomatie qu'une fois l'agression sioniste aura cessé. Il a souligné que les capacités de défense de son pays «ne pourraient jamais faire l'objet de négociations». «Si l'agression (sioniste) cesse et que l'agresseur est tenu responsable de ses crimes, l'Iran sera prêt à envisager la voie diplomatique. À cet égard, j'ai annoncé explicitement et clairement que les capacités de défense de l'Iran ne sont pas négociables», a déclaré Abbas Araghchi dans une déclaration à l'issue d'une réunion avec ses homologues européens et le chef de la politique étrangère de l'UE, tenue vendredi à Genève. L'Iran continue d'exercer son droit à la légitime défense en lançant de nouvelles salves de missiles, en représailles à l'agression menée par l'entité sioniste sur son territoire, appelant l'agresseur à une cessation "inconditionnelle" de ses attaques sous peine d'"une réponse plus sévère". De son côté, le président iranien, Massoud Pezeshkian, a appelé à "une cessation inconditionnelle" de l'agression sioniste contre l'Iran. "Nous avons toujours recherché la paix et le calme, mais la seule façon de mettre fin à la guerre imposée dans les conditions actuelles est la cessation inconditionnelle de l'agression de l'ennemi et des garanties de la fin définitive de l'aventurisme des terroristes sionistes", a-t-il écrit dans un message sur les réseaux sociaux. Le président iranien a de nouveau averti que "si l'agression sioniste n'est pas stoppée, l'Iran donnera des réponses plus sévères qui feront regretter à l'agresseur d'avoir attaqué le pays". Quant au ministre iranien des Affaires étrangères, il exclut toute négociation sur les capacités de missiles ou de défense du pays, soulignant que les discussions de vendredi avec les Européens à Genève porteront uniquement sur les questions nucléaire et régionale. Cité vendredi par des médias iraniens, Araghchi a déclaré que "l'Iran n'engagera aucune discussion avec qui que ce soit au sujet de sa puissance balistique". Décrivant les capacités de missiles de l'Iran comme "un facteur défensif exceptionnel", il a déclaré : "Nos missiles sont destinés à défendre le pays et à créer un effet dissuasif" avant de réaffirmer que l'Iran "exerce sa légitime défense et cette défense ne cessera en aucun cas". Abbas Aragh-

chi a de ce fait appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à appliquer sa propre résolution 487 et à sauvegarder le régime mondial de non-prolifération suite à l'agression militaire sioniste et au bombardement jeudi du réacteur à eau lourde iranien à Arak. "Le réacteur à eau lourde d'Arak, une installation sous garanties complètes de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) et en construction en stricte conformité avec les spécifications techniques convenues dans le Plan d'action global commun (JCPOA) pour éliminer tout risque de prolifération, a été bombardé (jeudi) en plein jour", a déclaré Araghchi dans un message publié vendredi sur les réseaux sociaux. Pour sa part, la Russie a mis en garde jeudi les États-Unis contre toute participation dans le conflit. Moscou évoque les conséquences d'une telle initiative. "Nous voudrions mettre en garde Washington, en particulier contre une intervention militaire dans la situation, qui serait une mesure extrêmement dangereuse avec des conséquences négatives vraiment imprévisibles. La Russie prend note des déclarations claires de la partie iranienne sur son engagement inébranlable à respecter ses obligations en vertu du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et sur sa volonté de reprendre les contacts avec les États-Unis afin d'élaborer des solutions possibles qui élimineraient tous les soupçons et préjugés infondés concernant le programme nucléaire de Téhéran, à condition qu'Israël cesse ses attaques.", a déclaré Maria Zakharova, porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères. Les attaques qui inquiètent la Russie dont plus de 200 travailleurs participaient à la construction d'une centrale nucléaire dans le port de Bushehr, en Iran. Alexei Likhachev, directeur de la société nucléaire russe Rosatom, a déclaré aux journalistes que plusieurs dizaines de travailleurs russes avaient déjà été évacués de Bushehr et que d'autres pourraient suivre rapidement si nécessaire. Il a averti qu'une attaque israélienne sur le réacteur de Bushehr pourrait déclencher une catastrophe comparable à celle de Tchernobyl en 1986.

Etat de droit

Nasri salue les politiques adoptées par le président de la République

Le président du Conseil de la nation, M. Azzouz Nasri, a salué, jeudi, les politiques adoptées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour "l'instauration de l'Etat de droit dans une Algérie nouvelle et victorieuse, qui veille à garantir et à protéger les droits et les libertés", a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement. Dans une allocution prononcée au terme d'une plénière au Conseil de la nation consacrée à l'adoption des deux textes de loi organiques relatives aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement du tribunal des conflits, et à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites des stupéfiants et des substances psychotropes, M. Nasri a salué, "les politiques adoptées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de l'instauration de l'Etat de droit dans une Algérie nouvelle et victorieuse, qui veille à garantir et à protéger les droits et libertés". Ce qui, a-t-il dit, "se manifeste à travers la Constitution du 1er novembre 2020, visant à assurer la sécurité juridique nationale en chargeant l'Etat de veiller à l'élaboration de la législation relative aux droits et libertés et d'y garantir l'accès (...)", soulignant que "l'amendement législatif relatif au tribunal des conflits s'inscrit dans ce contexte". Il a ajouté que le texte de loi relatif à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites des stupéfiants et des substances psychotropes, constituait "une concrétisation des initiatives du président de la République, notamment le renforcement de l'arsenal juridique de lutte contre la drogue, la sensibilisation à ses dangers, la mise en place de programme de traitement et de réadaptation pour les toxicomanes ainsi que le renforcement de la coopération internationale pour lutter contre ce fléau".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Netanyahu a-t-il bien calculé son coup?

Tout laisse croire cette thèse ! La guerre avait, rappelle-t-on, commencé par un coup très spectaculaire ! C'est le coup où une vingtaine d'officiers de très haut rang avaient péri lors d'une attaque aérienne, d'un rare professionnalisme. Mais les sionistes n'avaient pas, paraît-il, fait le calcul de la riposte iranienne qui a été, également, d'une rare puissance. Depuis son existence l'Etat hébreu n'a jamais subi de telles pertes aussi énormes et aussi démoralisantes sur le plan psychologique. Le gros du travail aurait été laissé aux soins de Trump et de son armée qui attend le signal d'intervention... Toutefois, les informations en provenance de Washington relatent une scission d'abord au sein du parti républicain, dont une bonne partie avait clairement affiché son opposition, quant à une intervention militaire américaine, ayant comme objectif la destruction de l'arsenal nucléaire iranien. Ajoutant à cela, pas mal d'officiers supérieurs de l'US Army seraient contre cette intervention militaire. A cela, l'on avait préféré les négociations et l'installation d'un embargo à long terme, afin d'empêcher les Iraniens de mettre en œuvre une arme nucléaire. Mais Trump se trouve tailladé par les «pacifistes» d'un côté, les va-t'en guerre, sionistes de l'autre. Et c'est pour ça que l'intervention américaine salvatrice pour les juifs de l'Entité, tarde à venir. Les missiles iraniens avaient réellement rendu la vie impossible pour les citoyens «du peuple élu». Pour les sionistes du monde entier l'intervention américaine devait impérativement avoir lieu, parce que le grand point faible de l'Etat sioniste c'est que son armée n'était pas faite pour mener des guerres à long terme. Et sans une intervention de l'allié, l'ami et le protecteur Trump, l'Entité sioniste risque de se voir ruinée. A notre avis, si Trump manquait à cet engagement, il risquerait une fin tragique aussi spectaculaire que celle d'un président Kennedy mort, en 1963, assassiné dans des circonstances mystérieuses, non encore élucidées. L'on disait que Kennedy aurait parlé d'injustice sévissant en Palestine, à l'égard du peuple palestinien. D'ailleurs, tous les hommes politiques et les intellectuels occidentaux qui réclamaient des droits pour les Palestiniens ou osaient dénoncer le processus génocidaire des juifs, ils finissaient soit outre-tombe, soit bannis et ou bien dénoncés, dénigrés ou fustigés publiquement.. La grosse partie du système médiatique occidental était sous la domination des magnats sionistes ou de leurs acolytes et leurs espions. Depuis la grande insurrection du 07 octobre 2023 et les conséquences qui s'en étaient suivies, le monde entier commençait à se rendre à l'évidence sur la vérité du conflit au «Proche-Orient», longtemps victime d'une lecture perverse.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Maladies rares,
l'urgence d'agir

À Alger, une ère nouvelle s'ouvre pour des milliers de malades longtemps invisibles. Le 19 juin 2025, le ministère de la Santé a lancé officiellement le Plan national des maladies rares, un tournant historique dans la politique sanitaire algérienne. Doté d'une enveloppe initiale de 20 milliards de dinars, ce plan, salué comme un acte de justice sociale, vise à offrir une prise en charge digne, structurée et pérenne à des patients trop souvent livrés à l'errance diagnostique. La journée nationale, organisée à Djamaa El-Djazair, a réuni membres du gouvernement, experts, chercheurs, associations et patients autour d'un même objectif : sortir les maladies rares de l'ombre. « C'est l'une des priorités du président de la République », a martelé le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, soulignant la nécessité de « mobiliser tous les moyens pour garantir des soins de qualité ». Le plan, qui s'inscrit dans un processus amorcé en 2023, prévoit huit axes majeurs : diagnostic précoce, parcours de soins, recherche, numérisation, formation, plateforme de données sanitaires, implication des associations, et création de centres de référence. Une avancée notoire : la mise à jour de la liste des maladies rares prises en charge, désormais au nombre de 109 contre 28 auparavant. Côté financement, la Pharmacie centrale des hôpitaux a alloué 45 milliards de dinars en 2025 pour l'achat de traitements. Par ailleurs, des projets concrets voient le jour : dépistage néonatal, plateforme numérique nationale, et surtout développement de thérapies ciblées, notamment contre la mucoviscidose. Mais les défis restent nombreux : manque de coordination, formation insuffisante, absence de cadre législatif. Les experts ont également alerté sur les causes génétiques, aggravées par les mariages consanguins, responsables de 80 % des cas. Ce plan n'est pas seulement une réponse médicale. Il est aussi un acte politique, un engagement pour briser l'invisibilité, pour redonner de l'espoir à des familles confrontées à l'incompréhensible. Le compte à rebours est lancé : le projet devrait être finalisé avant fin 2025, avec en ligne de mire une couverture complète, humaine et équitable de tous les patients atteints de maladies rares en Algérie. En somme, l'État algérien opère un virage stratégique, alliant science, humanisme et volonté politique. Le défi est de taille, mais l'élan est là.

Foire des produits algériens
à Nouakchott

Rencontre d'évaluation
de la 7ème édition

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, jeudi à Alger, une rencontre d'évaluation de la 7ème édition la Foire des produits algériens à Nouakchott, tenue du 22 au 28 mai dernier. La rencontre s'est déroulée en présence du directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Rabah Fassih, ainsi que des représentants d'associations professionnelles, d'organisations patronales et d'opérateurs économiques ayant pris part à cet événement. A cette occasion, M. Rezig a souligné que cette réunion visait à faire le point sur les aspects positifs à développer mais aussi sur les lacunes à rattraper pour les prochaines éditions. Saluant le succès de cette 7e édition, qui a réuni plus de 200 exposants, le ministre a exhorté les exportateurs à s'orienter davantage vers le marché mauritanien, étant une porte d'accès vers les pays de l'Afrique de l'Ouest, et ce pour contribuer à la promotion des exportations hors hydrocarbures. Il a également affirmé que les efforts seraient focalisés sur l'organisation de salons spécialisés en Mauritanie, compte tenu de l'engouement notable des consommateurs mauritaniens pour les produits algériens, révélant que les préparatifs étaient en cours pour l'organisation d'un salon dédié aux produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques et aux services de santé à Nouakchott.

Finances

Les réformes initiées
ont atteint un stade avancé

Le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, a souligné, jeudi, l'avancée des réformes initiées dans le secteur financier, notamment dans le domaine de la généralisation de la numérisation, tant au niveau administratif que dans les transactions financières. Répondant aux questions et préoccupations des membres du Conseil de la nation, lors d'une séance plénière présidée par le président du Conseil, M. Azouz Nasri, consacrée à la présentation et au débat du projet de loi de règlement budgétaire de l'exercice 2022, M. Bouzred a précisé que les réformes initiées qui ont atteint un stade "avancé", concernent à la fois l'aspect administratif, notamment la fiscalité, les administrations du budget, du Trésor public et des Douanes, ainsi que le volet lié au système financier et bancaire, notamment à travers la digitalisation des transactions financières et la réduction des paiements en espèces. A ce propos, le ministre a affirmé que la modernisation des moyens de paiement élec-

tronique "arrive à une étape cruciale", notamment depuis la création du Haut-commissariat à la numérisation, ajoutant qu'à la fin de l'année en cours, "le secteur espère enregistrer des progrès plus significatifs dans ce domaine". Evoquant les bureaux de change, sujet soulevé par plusieurs membres du Conseil, il a fait savoir que la Banque d'Algérie avait promulgué un cadre réglementaire spécifique à cette activité, mais qu'aucune demande d'autorisation d'ouverture de bureaux de change n'a été enregistrée jusqu'à présent. Par ailleurs, concernant le texte d'application de la loi n 23-12 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, M. Bouzred a précisé qu'il était en cours d'élaboration, expliquant que ce texte répondra aux attentes et préoccupations des parties concernées, notamment les administrations, ministères et institutions de tous les secteurs, en particulier en termes de flexibilité dans la gestion des marchés publics. En réponse aux préoccupations concernant la

"faiblesse de recouvrement fiscal" en 2022, il a indiqué qu'en raison des répercussions économiques de la crise sanitaire (Covid-19), le recouvrement fiscal "n'était pas au même rythme" qu'avant cette crise, car la majorité des opérateurs économiques avaient reporté leurs paiements, en raison de la baisse d'activité durant cette période. Concernant les projets structurels et leur suivi, qui ont suscité de nombreuses interventions des membres du Conseil, le ministre des Finances a fait savoir que ses services "œuvrent à mettre en place prochainement un système de suivi des projets en cours de réalisation via une plateforme numérique interne", avec la possibilité d'associer les élus. Et de préciser que ce dispositif, dont la finalisation est prévue "dans un mois et demi", introduira un nouveau mode de gestion et de suivi, permettant de suivre les projets de base relevant de différents secteurs, notamment en termes de délais de réalisation et de coûts.

ENTMV

320 traversées programmées durant la saison estivale

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a programmé 320 traversées maritimes durant la saison estivale 2025, en vue de répondre à la forte demande enregistrée durant cette période, a indiqué, jeudi, le Directeur général de l'entreprise, Sofiane Boudaran.

Lors de la cérémonie de réception du navire grec "EL. VENIZELOS", affrété par l'entreprise pour renforcer la flotte maritime durant la saison estivale, M. Boudaran a précisé que le programme de cette saison avait été élaboré en adéquation avec les besoins des clients, sur la base des résultats des études menées dans ce domaine. Le programme estival de l'entreprise prévoit 200 traversées entre l'Algérie et la France, reliant les ports d'Annaba, Skikda, Béjaïa, Alger et Oran à ceux de Marseille et de Sète, ainsi que 120 traversées entre l'Algérie et l'Espagne, reliant les ports d'Alger et d'Oran à celui d'Alicante. Le programme sera mis en œuvre à travers quatre (04) navires, y compris le navire grec affrété, avec la mise en place de dispositions spéciales pour améliorer la qualité des prestations, faciliter les procédures d'accueil et les opérations d'embarquement, en coordination avec les autorités concernées, selon le DG de l'entreprise. Par ailleurs, l'entreprise a fixé des tarifs "incitatifs et compétitifs", notamment à travers des offres promotionnelles spéciales pour encourager les membres de la communauté algérienne à l'étranger à passer leurs vacances en famille en Algérie, à l'instar des offres "El Bahia", "El Amal" et "El Hana", a-t-il fait savoir. La cérémonie de réception du navire affrété a été présidée par le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères,



chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaïb, du DG de l'ENTMV, M. Sofiane Boudaran et du directeur général de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL), Abdelhamid Boulaam. A cette occasion, M. Sayoud a indiqué que "le ministère des Transports a mobilisé tous les moyens logistiques et humains en vue d'assurer les meilleures prestations, et refléter ainsi la véritable image d'un pays qui accueille ses enfants avec fierté et honneur". Saluant l'esprit de coordination et de complémentarité entre les différents acteurs sur le terrain, le ministre a précisé que les efforts déployés ne se limitent pas à l'aspect relatif aux prestations, mais englobent également l'amélioration de l'infrastructure, le renforcement des capacités de la flotte et la modernisation des mécanismes de travail, de manière à consacrer le concept du service public aux standards modernes et efficaces. Dans son allocution, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger a salué les efforts consentis par les différents secteurs concernés, particuliè-

rement le secteur des transports qui œuvre à améliorer la qualité de la performance en vue de consolider les liens entre les membres de la communauté à l'étranger et le pays d'origine durant cette saison. Le DG de l'EPAL a, quant à lui, mis en lumière une série de mesures prises par les services portuaires pour garantir une traversée fluide, à l'instar de la mise en place d'un couloir vert destiné aux familles, l'affectation d'une équipe d'agents de sécurité pour orienter les voyageurs, la mise à disposition d'une équipe de maintenance active 24h/24 et 7j/7 pour la prise en charge en temps réel de la réparation des équipements et des installations nécessaires aux voyageurs, ainsi que l'ouverture de points de vente au niveau de la gare maritime afin de répondre aux besoins des passagers. La gare maritime du port d'Alger accueille chaque année environ 350.000 voyageurs et quelque 180.000 véhicules, a indiqué M. Boulaam, soulignant que ces chiffres sont appelés à augmenter avec l'entrée en service de plusieurs nouvelles compagnies de transport maritime de voyageurs durant cette saison.

Saison estivale

L'été sera chaud

Par Nadira FOUAD

La direction générale de la protection civile à Alger, jointe hier par téléphone, reste catégorique : il est recommandé aux citoyens algériens la non exposition directement au soleil, en particulier les personnes âgées, les individus atteints de maladies chroniques et les enfants. Incontestablement, une vague de chaleur va s'abattre sur Alger et sur toutes les régions du pays, selon les bulletins météorologiques. En attendant le coup d'envoi pour l'ouverture officielle de la saison estivale par la ministre du Tourisme, Houria Meddahi et l'adoption de la loi sur la concession des plages par l'APN, l'on se pose la question de comment lutter contre les effets du changement climatique dans les grandes villes et comment résister aux vagues de chaleur ? La Protection Civile joue un rôle fondamental dans l'essor d'un tourisme sécurisé et durable en Algérie. La sécurité des estivants et des touristes est un facteur déterminant de

la qualité de l'expérience touristique. Il faut absolument renforcer la présence des services de secours dans les zones touristiques et intégrer les nouvelles technologies d'alerte et enfin former les acteurs du secteur qui sont des leviers essentiels pour rassurer les visiteurs, nationaux et étrangers. Une meilleure coordination entre les institutions touristiques et la Protection Civile permettra non seulement de sauver des vies, mais aussi de construire une image forte d'un tourisme algérien responsable, encadré et attractif, selon l'expert en tourisme Nouredine Ferrague. Sur un autre volet, tous les bulletins météorologiques du monde ont prédit une canicule pour la fin du mois de Juin et début du mois de juillet y compris en Algérie. Des températures caniculaires jusqu'à 45°C ont affecté, le week-end dernier, plusieurs wilayas du Nord du pays. Selon un bulletin météo, les wilayas de Chlef, Tipaza, Alger, Blida et Boumerdes, entre autres, ont été placées en vigilance rouge.

Du jamais vu, le pic de chaleur à Alger pendant le dernier week-end a atteint les 44 degrés. La capitale était plongée dans un climat de chaleur torride qui a affecté surtout les personnes fragiles et les personnes malades. Le pic de chaleur à Alger la capitale s'est stabilisé. Même les plages de l'ouest d'Alger étaient prises d'assaut par les citoyens broyés par la chaleur torride qui y régnait dans la journée de jeudi et qui s'est poursuivie, vendredi toute la journée. Les estivants, en cas d'urgence en mer, doivent appeler le numéro bleu "1054", le Service National de Garde-Côte qui est à la disposition des citoyens. Mais à l'approche de cette saison estivale tous les moyens doivent être pris pour éviter de sombrer dans cette atmosphère de gêne que suscite l'excès de chaleur. Signalons à cet effet que les régions du sud sont toujours classées comme les régions les plus chaudes sur le plan international. La prudence est de mise pour éviter les dégâts.

Enfants de moins de 6 ans

Campagne nationale de vaccination dès ce dimanche

Le ministère de la Santé organise, lance dès dimanche prochain, une campagne nationale de vaccination des enfants de moins 6 ans non vaccinés ou en retard vaccinal, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. "Dans le cadre de l'amélioration de la couverture vaccinale de routine des enfants concernés par la vaccination à travers les 58 wilayas, le ministère de la Santé organise une campagne nationale de vaccination des enfants de moins de 6 ans non vaccinés ou en retard vaccinal, et ce du 22 au 28 juin 2025", lit-on dans le communiqué. Le ministère "a mis en place tous les moyens matériels et humains pour le succès de cette campagne, en assurant les quantités suffisantes de vaccins ainsi que le matériel médical nécessaire", précise la même source, rappelant que "le programme de vaccination a permis, au fil des années, d'éliminer plusieurs maladies infectieuses et de protéger la santé des enfants, l'Algérie ayant franchi de grands pas dans ce domaine à travers le calendrier national de vaccination". "Cette campagne nationale couvrira l'ensemble du territoire au niveau des structures sanitaires de vaccination. Des caravanes médicales mobiles seront mobilisées pour atteindre les zones enclavées dépourvues de centres de santé", selon la même source. Les équipes médicales et paramédicales mèneront des campagnes de sensibilisation à l'adresse des parents sur l'importance de rattraper les retards de vaccination de leurs enfants, selon la même source. "Toute baisse de la couverture vaccinale, à l'échelle nationale ou régionale, expose la population à la réapparition de maladies évitables par la vaccination (cas sporadiques ou épidémiques), à l'instar de la réapparition de la diphtérie", conclut le communiqué.

Sûreté de wilaya de Blida

Saisie d'importante quantités de drogues et arrestation de plusieurs individus

Une quantité de 13.500 capsules et de 2.954 comprimés psychotropes, en plus de trois (3) plaquettes de kif traité ont été saisis par les services de la sûreté de wilaya de Blida, lors de deux opérations distinctes ayant permis l'arrestation de plusieurs individus, indique un communiqué rendu public, jeudi, par ce corps de sécurité. La même source a précisé que dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment le trafic de drogues et psychotropes, la brigade de lutte contre les crimes majeurs et la sûreté de daïra d'Oued El Alleug ont réalisé deux opérations distinctes, ayant permis la saisie de quantités considérables

de substances psychotropes et de sommes d'argents issues de ce trafic. Concernant la première affaire, elle a été réalisée suite à des informations parvenues à la police judiciaire portant sur un réseau spécialisé dans le trafic de drogue. L'opération a permis l'arrestation d'un quadragénaire en flagrant délit de tentative de vente d'une quantité importante de comprimés psychotropes alors qu'il se trouvait à bord d'un véhicule, selon la même source. Le suspect a été arrêté, alors que la poursuite des investigations dans cette affaire a permis la découverte d'une autre quantité de 13.500 comprimés cachés dans un immeuble, avec une somme d'1,6 million de DA (160 millions de centi-

mes) et de trois plaquettes de kif traité d'un poids de 340 grammes. Un véhicule utilisé dans la distribution des psychotropes a, également, été saisi. Dans la seconde affaire, les services de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Oued El Alleug ont démantelé un groupe de malfaiteurs en flagrant délit de vente de comprimés psychotropes dans un lieu isolé. Une quantité de 2.954 comprimés qui était en leur possession a été saisie, en plus d'une somme d'argent issue de ce trafic, et d'une moto utilisée pour le transport et la vente des psychotropes. Les suspects ont été déferés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes, selon le même communiqué.

Fuite de sujets et de réponses au BAC

Des détentions provisoires et condamnations à des peines de prison ferme

Les tribunaux de Bejaia, Kherata et Ain Bessam ont ordonné, jeudi, le placement de plusieurs individus en détention provisoire, et condamné d'autres à des peines de prison ferme pour leur implication dans la fuite de sujets et de réponses de l'examen du baccalauréat via les moyens de communication à distance. Dans ce cadre, et "Conformément aux dispositions de l'article 11, alinéa 03, du Code de procédure pénale, le procureur général près la Cour de Bejaia informe l'opinion publique que dans le cadre du traitement des affaires d'atteinte à l'intégrité des examens officiels du baccalauréat, session juin 2025, trois (03) affaires ont été traitées dans la wilaya de compétence". Au niveau du tribunal de Bejaia, "les dénommés (A.M) et (M.S) ont été poursuivis, conformément aux procédures de comparution immédiate, pour tentative de

fuite de sujets des épreuves finales du baccalauréat via les moyens de communication à distance. Après leur comparution, l'affaire a été renvoyée à l'audience du 26 juin 2025, avec placement des deux accusés en détention provisoire". Pour sa part, "Le dénommé (M.A) a été poursuivi, conformément aux procédures de comparution immédiate, pour tentative de fuite de sujets des épreuves finales du baccalauréat via les moyens de communication à distance. Après la comparution, l'affaire a été ajournée à l'audience du 26 juin 2025, avec placement de l'accusé en détention provisoire", ajoute le communiqué. Au niveau du tribunal de Kherrata, "la dénommée (M.F) a été poursuivie pour délit de fuite de sujets et de réponses de l'examen du baccalauréat via les moyens de communication à distance. A l'issue du procès, l'accusée a été condamnée

à une peine de dix-huit (18) mois de prison ferme assortie d'une amende de 200.000 DA, avec son placement en détention, séance tenante". Dans ce sillage, le procureur de la République près le tribunal d'Ain Bessam informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre l'atteinte à l'intégrité de l'examen du baccalauréat, session juin 2025, un cas de publication du sujet et de réponses de l'épreuve de l'anglais (filière Lettres) a été enregistré. A l'issue des investigations, il a été procédé, en date du 18 juin 2025, à l'arrestation du suspect répondant aux initiales (H.A)". "En date du 19 juin 2025, le mis en cause a été présenté et poursuivi pour délit de publication du sujet et de réponses d'épreuves finales du baccalauréat, via les moyens de communication à distance, conformément aux articles 253 bis 6 et 253 bis 7 du Code pénal.

Santé

Saihi préside l'installation du comité national d'éthique

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi a présidé, mardi dernier à Alger, à l'installation du comité national d'éthique de la santé, chargé d'évaluer les protocoles de recherche dans le secteur de la santé et de garantir le respect des principes éthiques. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Saihi a expliqué que l'installation de ce comité consultatif, s'inscrit dans le cadre du «renforcement du secteur de la santé et de son adaptation aux développements qu'il connaît, notamment au regard des défis éthiques et scientifiques liées à la pratique médicale et à la recherche scientifique». Il a ajouté que cette démarche vise à «améliorer les services fournis aux patients et à accompagner les praticiens de la santé et les établissements du secteur dans un cadre référentiel, éthique et professionnel». Le ministre a également mis l'accent sur le rôle du comité dans l'accompagnement des efforts du ministère en matière de promotion de la santé, en tant qu'instance consultative contribuant à l'appui scientifique et professionnel des autorités centrales en contribuant à la mise en œuvre des mécanismes contenus dans la loi relative à la santé. Il a en outre souligné le rôle de cette instance dans l'encadrement des aspects éthiques relatifs au développement des activités de santé notamment celles liées à la transplantation d'organe, de tissus et de cellules, aux essais cliniques et à la recherche scientifique, notamment au vu des progrès technologiques et de leur impact sur le secteur de la santé. De son côté, la présidente du comité, le Pr Louisa Chachoua a expliqué dans une déclaration à l'APS que le comité aura «de nombreuses missions à accomplir, notamment à la lumière des progrès de la médecine et des développements technologiques», précisant que le comité «œuvrera à réglementer tout ce qui concerne la transplantation d'organe, de tissus et de cellules et compte intervenir dans les domaines liés aux essais cliniques, qui revêtent une importance capitale, en plus de son rôle dans le domaine de la recherche scientifique». Le comité national d'éthique de la santé est également chargé de donner des avis sur les questions éthiques relatives à la santé.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Habitat, de L'Urbanisme et de la Ville
Entreprise Nationale de Promotion Immobilière
NIF 000916098323607

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° 27/DRO/ENPI/2025

L'Entreprise Nationale de Promotion Immobilière (DRO) lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la mission de suivi et contrôle des travaux de réalisation en TCE avec VRD du projet des 100 Logements Promotionnels Libres en R+4 à Gdyl-Wilaya ORAN.

Il s'adresse à tous les bureaux d'études publics ou société d'études ou privés agréés par le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et inscrits au tableau national de l'ordre des architectes et/ou en possession d'un agrément en cours de validité, agissant seuls ou en groupement momentanément solidaire, justifiant les capacités techniques, professionnelles et financières citées ci-dessous :

Conditions d'éligibilité :	
1-Capacités techniques	a) Moyens humains : Chef de projet, Ingénieur en Génie civil ou master en Génie civil, ou Architecte ou Master en architecture ayant une expérience professionnelle de Trois (03) ans ou plus, justifiées par : - Diplômes - Attestations de travail et / ou Certificats de travail - Attestation d'affiliation CNAS ou CASNOS, en cours de validité b) Moyens matériel : Justifié par les cartes grises et certificats d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, et procès-verbal d'un commissaire-priseur ou expert assermenté auprès des tribunaux ou PV d'huissier de justice ; datant de moins de 12 mois pour le matériel suivant : - 01 microordinateur - Matériel reprographie - 01 véhicule c) Références professionnelles : justifiées par une attestation de bonne exécution délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics. Le soumissionnaire au titre du présent avis d'appel d'offres doit satisfaire l'une des conditions suivantes : • Avoir assuré la mission contrôle et suivi de 100 logements en TCE avec VRD en un seul tenant ou plus. • Avoir assuré la mission de contrôle et suivi d'un cumul de 150 logements ou plus avec VRD. • Avoir assuré la mission de contrôle et suivi d'un (01) projet d'équipement classé à la catégorie « C » ou plus.
2-Capacités professionnelles	-Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux architectes et bureaux d'études nationaux, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité de Deux (02) ans d'ancienneté au minimum et justifié par les certificats d'existence. Les bureaux d'études publics ne sont pas concernés par l'inscription à l'ordre national des architectes.
3-Capacités financières	- Le soumissionnaire doit avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen minimum durant les trois années (2019-2020-2021) ou (2020-2021-2022) ou (2021-2022-2023) de 4 000 000,00 DA au minimum; justifié par les bilans et les références bancaires ou les certificats C20.

NB : Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à la notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement après épuisement de la procédure de complément de dossier de candidature.

Les bureaux d'études intéressés par le présent avis sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction régionale Ouest, contre paiement auprès du comptable de la direction d'une somme de 5.000,00 DA (contre un reçu de versement) représentant les frais de reproduction non remboursables.

Modalité de présentation de l'offre :

- 1-Le dossier de candidature: Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe fermée portant la mention "Dossier de candidature" contenant les documents précisés dans le cahier des charges.
 - 2-L'Offre technique : l'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée portant la mention "Offre technique" contenant les documents précisés dans le cahier des charges.
 - 3-L'Offre financière : L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée portant la mention "offre financière" contenant les documents précisés dans le cahier des charges.
- Présentation de l'offre :** le soumissionnaire doit présenter l'offre comme suit :
- Les trois enveloppes (dossier de candidature, offre technique et offre financière) devront être insérées dans une seule enveloppe extérieure anonyme et fermée ne portant que la mention suivante :

A Monsieur le Directeur Régionale Ouest

ENTREPRISE NATIONALE DE PROMOTION IMMOBILIERE - E.N.P.I

Deuxième avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°27/DRO / ENPI /2025.

La mission de suivi et contrôle des travaux de réalisation en TCE avec VRD du projet des

100Logements Promotionnels Libres en R+4 à Gdyl-Wilaya ORAN.

« Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours jusqu'à 12.00 heures à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'offre devra être déposée auprès la direction régionale de l'ouest sis Rond-point des Castors wilaya d'Oran.

Le dernier jour de la durée fixée pour la préparation des offres de 08.00 heures du matin et 12.00 Heures.

L'ouverture des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13.00 heures, en séance publique, au siège de la direction régionale de l'ouest.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à partir de la date de dépôt des offres.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Habitat, de L'Urbanisme et de la Ville
Entreprise Nationale de Promotion Immobilière
NIF 000916098323607

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE CAPACITE MINIMALES N°28/DRO/ENPI /2025

L'Entreprise Nationale de Promotion Immobilière (DRO) lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour Etudes et Réalisation des Travaux en TCE des 70 Logements Promotionnels Libres En Semi-collectifs "en R+1 Avec cours y compris VRD au commune Tissemsilt Wilaya de Tissemsilt.

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées, agissant seule ou en groupement notaire solidaire satisfaisant les conditions ci-dessous ; peuvent soumissionner :

- 1) **Capacités professionnelles :** Qualifié à la catégorie Quatre (04) ou plus, dont l'activité principale Bâtiment, en cours de validité.
- 2) **Capacités financières :** Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire moyen durant les trois années (2019, 2020et 2021)ou (2020, 2021et 2022)ou (2021, 2022et 2023) supérieur ou égale à 100.000.000,00 DA justifié par des bilans comptables certifiés ou certificat C20 des années y afférentes.
- 3) **Références professionnelles :** Ayant réalisé :
 - un projet de logements portant Etudes et Réalisation en TCE d'un seul tenant de 50Logements et plus
 - ou avoir réalisé un projet de réalisation en TCE ou un cumul d'un seul tenant de 100 logements et plus
 - ou avoir réalisé un projet de réalisation en TCE ou un cumul de 150 logements et plus
 - ou un projet d'équipement Public portant de toute nature, de catégorie « C».
 Ces références doivent être justifiées par une attestation de bonne exécution délivrée par des Maîtres d'Ouvrages.

Capacité technique :

Disposant d'un organisme de :

- Engagement de suivi avec un BET agréé.
- Engagement de contrôle de qualité avec un laboratoire agréé.

• Moyen humain :

Un chef de projet de profil :

Architecte ou Ingénieur ou Master en Génie Civil ou Architecture, justifiant d'une expérience de 02ansou plus Justifié par les pièces administratives et réglementaires y afférent à savoir diplômes attestation d'affiliation CNAS, CASNOS, CV, et les certificats de travail

• Présentation d'un engagement de réalisation en brigade de 3x8

• **Moyen matériel :** L'entreprise doit justifier les moyens suivants par des copies des cartes grises et un PV de commissaire-priseur ou constat par huissier de justice, et les certificats d'assurance en cours de validité :

- Moyen de production de béton (centrale à béton) ou convention de fourniture de béton.
- Deux (02) camion 07 T ou plus
- Un (01) Chargeur ou rétro-chargeur
- Une (01) Grue mobile ou fixe.

4) **Délai global de l'opération (étude et réalisation) :** Toute offre dans le délai proposé étude et réalisation est supérieure à Douze(12) Mois, sera Rejetée.

5) Sont éliminés les entreprises ayant fait l'objet d'une résiliation aux torts avec l'ENPI et ses filiales.

NB : Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à la notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera **rejetée systématiquement** après épuisement de la procédure de complément de dossier de candidature.

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement après épuisement de la procédure de complément de dossier de candidature.

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la Direction régionale Ouest, contre paiement auprès du comptable de la direction d'une somme de 5000,00 DA (contre un reçu de versement) représentant les frais de reproduction non remboursables.

Modalité de présentation de l'offre :

1 / Le dossier de candidature: Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe fermée portant la mention " Dossier de candidature " contenant les documents précisés dans le cahier des charges.

2 / L'Offre technique : l'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée portant la mention « Offre technique" contenant les documents précisés dans le cahier des charges.

3 / L'Offre financière : L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée portant la mention "offre financière » contenant les documents précisés dans le cahier des charges.

Présentation de l'offre : le soumissionnaire doit présenter l'offre comme suit :

Les trois enveloppes (dossier de candidature, offre technique et offre financière) devront être insérées dans une seule enveloppe extérieure anonyme et fermée ne portant que la mention suivante :

A Monsieur le Directeur Régionale Ouest

ENTREPRISE NATIONALE DE PROMOTION IMMOBILIERE - E.N.P.I

Deuxième avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°28/DRO / ENPI /2025

Etudes et Réalisation des Travaux en TCE des 70 Logements Promotionnels Libres En Semi-collectifs "en R+1" Avec cours y compris VRD au commune Tissemsilt Wilaya de Tissemsilt.

« Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours jusqu'à 12.00 heures à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'offre devra être déposée auprès la direction régionale de l'ouest sis Rond-point des Castors wilaya d'Oran.

Le dernier jour de la durée fixée pour la préparation des offres de 08.00 heures du matin et 12.00 Heures.

L'ouverture des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13.00 heures, en séance publique, au siège de la direction régionale de l'ouest.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à partir de la date de dépôt des offres.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531009328 22.06.2025

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531009329 22.06.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministres de l'hydraulique

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE NAAMA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service de hydraulique de la wilaya De Naama, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre avec exigence de capacités minimales relatif à l'opération : **Intitulé De L'opération:** Réhabilitation des périmètres agricoles à travers la wilaya

Paru aux quotidiens : LE CARREFOUR D'ALGERIE en langue étrangère en date du 27/05/2025 et en langue arabe en date du 27/05/2025

Attribution provisoire est conformément au tableau ci-dessous :

N° de l'offre	Désignation Du Projet	Nomination	Montant de l'offre	Montant Corrigé	Délai	Observation
03	PROJET : Réhabilitation des périmètres agricoles à travers la wilaya	BOUAFIA MOHAMMED Adress : DIENEN BOURZEG NAAMA NIF :183450800073108	14.252.630.00	14.252.630.00	06 MOIS	Offre retenu selon les critères du C.C

NB : Un délai de dix(10) jours est accordé aux soumissionnaires pour éventuel recours à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux et ce conformément à l'article 82 alinéa 03 décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531009294 22.06.2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE

AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 11/2025

NIF 411014000045009

DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DU PROGRAMME 2024 DU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

La Direction des Services Agricoles de la Wilaya de NAAMA lance un appel d'offre avec exigence de capacités minimales pour l'opération «Aménagement périmètre de mise en valeur de Tiloula TIOUT sur 28HA -> répartie en lots comme suit :

OPERATION : Aménagement du périmètre de mise en valeur de Tiloula TIOUT sur 28HA

LOT 01 : Ouverture de piste sur 8,50 km

LOT 02 : Ouverture de piste sur 7,50 km

Les soumissionnaires intéressés par cet avis, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction des services Agricoles rvice SARPI de la Wilaya de NAAMA

Les offres doivent étre accompagnées obligatoirement du dossier réglementaire exigé dans le cahier des charges et comportant :

Conditions d'éligibilité

Le présent avis s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées, dont les capacités répondent aux critères suivants :

01-capacités professionnelles

-/ Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Quatre (04) ou plus comme activité principale ou secondaire en«Travaux public » valable le jour de l'ouverture des plis

02/ Références professionnelles :

Avoir réalisé au moins 01 projets d'une consistance physique d'au moins 03 km (il doit s'agir de travaux de même nature aux travaux objet du ésent cahier des charges) justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages et signés par les ordonnateurs

II. Capacités Financières :

Seules les entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaire moyen des trois meilleures années pondant les cinq années dernières supérieur ou égal à 20.000.000,00 DA justifié par attestation C20 + les Bilans fiscaux

LA 1^{ère} ENVELOPPE : DOSSIER DE CANDIDATURE: doit contenir :

• une Déclaration de candidature selon modèle ci-joint.

-Est en règle avec ses obligations fiscales et parafiscales.

-Est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan en relation avec l'objet du marché.

-Détient un Numéro d'identification fiscale pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercice en Algérie.

-une déclaration de probité. - le statut pour la société

-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager de l'entreprise -

-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous traitants.

-a/ Capacité professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéants..

-b/ Capacité financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des trois meilleures années pendant les cinq années dernières.

-c/Capacités techniques : moyens humains et matériels et référence professionnelles.

c/ références professionnelles : les attestations de bonne exécution.

LA 2^{ème} ENVELOPPE : (DOSSIER DE L'OFFRE TECHNIQUE) : doit contenir :

-Déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée avec apposition de cachet.

-Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justifiant et répondant aux points suivants :

-le délai d'exécution -- les moyens humains affectés au chantier. -- les moyens matériels affectés au projet

-N.B : l'entreprise n'ayant pas présenté ce document (mémoire techniques justificatif) sera éliminé

-Le cahier des charges, portant le cachet des soumissionnaires sur toutes les pages à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

-LA 3^{ème} ENVELOPPE : (DOSSIER DE L'OFFRE FINANCIERE) : doit contenir :

-La lettre de soumission dument remplie, cachetée, signée et daté . -Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie cachetée et signée

-Le devis quantitatif et estimatif (DQE) remplie cachetée et signée .

- Les dossiers doivent étre déposés dans un délai de (15) quinze jours à compter de la date de la première parution dans la presse écrite national et le BOMOP, à (12 h 00):Les soumissionnaires doivent adresser leurs offres, les quelles doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière ,ces trois dossiers sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise « nom avec adresse Les trois sont mises dans une enveloppe extérieure anonyme, à l'adresse suivante

- Monsieur le Directeur des services agricoles, -Naama -- Avec la mention « soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » - **APPEL D'OFFRE N° 11 /2025** -L'ouverture des plis se fera publiquement en date dule

dernier jour l'appel d'offre à (14 h 00) au siège de la DSA les entreprises soumissionnaires sont invitées à y assister

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531009311 22.06.2025

Mort du héros Ahmed Zabana

Conférence historique à l'occasion du 69ème anniversaire

Une conférence historique s'est tenue, mercredi à Oran, mettant en lumière les exploits du martyr emblématique Ahmed Zahana, dit Zabana, à l'occasion du 69ème anniversaire de sa mort en martyr, le 19 juin 1956. Organisée par le bureau de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM) d'Oran, en coordination avec l'Association des condamnés à mort, la direction locale des Moudjahidine et des Ayants-droit et l'antenne locale du Musée du Moudjahid, cette rencontre a vu la participation de représentants de la famille révolutionnaire et du wali d'Oran, Samir Chibani, qui a souligné que "l'exécution d'Ahmed Zabana à la guillotine avait en réalité attisé la guerre de libération nationale, contrairement aux attentes du colonisateur français, qui espérait effrayer les Algériens et les détourner de la lutte armée". "Le martyr Zabana demeure, pour les générations passées et présentes, un modèle de bravoure et de sacrifice. Son attitude face à la guillotine, qu'il affronta trois fois avec courage et sans crainte, témoigne de sa foi inébranlable en la justesse de la cause nationale. Sa dernière lettre à sa famille avant son exécution en est la meilleure

illustration, dans laquelle il écrivait: "mourir pour Dieu, c'est vivre, mourir pour la patrie est un devoir", a ajouté le wali d'Oran. De son côté, le directeur du Musée du Moudjahid d'Oran, Mokhtar Seddiki, a déclaré que la commémoration du 69e anniversaire de la mort d'Ahmed Zabana représente un hommage à un homme dont l'exécution a marqué un tournant dans l'histoire du pays. "Il fut le premier à faire face à la guillotine au nom de tous les Algériens, offrant sa vie avec courage à la patrie", a-t-il souligné. Et d'ajouter: "cette commémoration est une expression officielle et populaire de l'engagement de l'Etat algérien à préserver sa mémoire nationale et à rester fidèle à ses héros, à une époque où de nombreuses forces cherchent à effacer l'identité du peuple et à semer la discorde. L'Algérie demeure aujourd'hui debout, forte de l'esprit de ceux qui ont refusé de se rendre et ont préféré mourir plutôt que de céder leur terre", a-t-il déclaré. Pour sa part, le représentant de l'Association nationale des condamnés à mort de la wilaya d'Oran, Brahim Benayad, est revenu sur le parcours révolutionnaire d'Ahmed Zabana, appelant à la préservation de la mémoire nationale et à sa transmission aux jeunes

générations. Il a également salué les efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le domaine de la sauvegarde de la mémoire nationale. Pour rappel, Ahmed Zabana, surnommé "Si H'mida", est né en 1926 au village de Djenienne Meskine, dans la commune de Zahana (Mascara). Il a rejoint les Scouts musulmans algériens et a milité à l'école "El-Falah" (Oran), affiliée à l'Association des Oulémas musulmans algériens. Il s'est engagé dans le mouvement national en 1941, œuvrant à diffuser ses principes et ses idées auprès des jeunes. En 1947, il fut choisi comme membre de l'Organisation spéciale (OS), participant à la formation de ses cellules dans les zones qu'il encadrait et a pris part à l'attaque historique de la Poste d'Oran, le 5 avril 1949. Il fut arrêté par les autorités coloniales françaises, en 1951, et condamné à trois ans de prison ferme. Le martyr Zabana participa ensuite à la préparation du déclenchement de la Révolution dans la région et fut capturé avec un groupe de Moudjahidine dans la grotte de Boudjelida, dans la commune d'El Gaâda (Mascara), lors d'un accrochage inégal avec l'armée coloniale française, le 8 novembre 1954.

Bonne Gouvernance Des communes qui se cherchent

La bonne gouvernance des communes est essentielle pour créer des environnements urbains dynamiques inclusifs et durables où la population peut s'épanouir. Elle nécessite un engagement de tous les acteurs qu'ils soient publics, privés ou issus de la société civile. Au lieu de parler pendant des heures dans les réunions sur tel ou tel problème en particulier, il vaudrait mieux aborder le souci majeur responsable de l'état catastrophique de certaines communes. Le véritable problème c'est que ces dernières sont mal gérées, tout simplement. Il n'y a aucune stratégie politique quant à l'organisation de ces cités et il n'y a aucune vision globale au sujet de la vie et du bien-être des citoyens Oranais. Il est vrai honnêtement que la situation financière n'est pas des plus confortables au niveau de certaines assemblées, en plus, hélas, de l'absence tout simplement d'une vraie stratégie efficace pour venir à bout de divers problèmes que ce soit en termes d'écologie, d'économie, de patrimoine, de ressources humaines, chômage... En somme, il ne faut plus se contenter de faire de la figuration. Car la situation de dégradation et du laisser-aller à trop entraîné. Des constructions sauvages en hausse. L'absence des autorités a encouragé ces comportements outranciers chez le citoyen, qui persiste dans ses atteintes au patrimoine foncier. Le phénomène des constructions illicites qui se sont multipliés à travers certains quartiers de la ville de diverses communes comme à l'exemple du quartier Coca, Bouamama, Hassi Bounif, Mers El Kebir et dans d'autres endroits de la wilaya. Absence d'un plan de circulation propre pour chaque commune /// Pour les professionnels en la matière, la démocratisation de la voiture n'est pas en soi une cause directe des embouteillages. Ceux-ci sont plutôt une résultante de l'absence d'un plan de circulation qui tarde à être mis en application pour réduire un tant soit peu les embouteillages qui congestionnent nos communes à longueur de journée et à même de répondre à une population en constante augmentation. Outre les problèmes de la circulation et les constructions sauvages, il y'a d'autres problèmes comme l'absence du recouvrement, le squat des espaces publics, les transports publics inadéquats, les problèmes de gestion de déchets, le manque d'espace vert, la pollution des plages, l'occupation des immeubles abandonnés dont les locataires ont été évacués dans les opérations de relogement précédentes, des cités défigurées par ces immeubles menaçants ruines, ce qui laisse nos communes confrontées actuellement à un manque de foncier pour ériger des espaces pour enfants ou autres infrastructures médicales, éducatives etc... L'absence des habitants dans les processus de décision et de planification urbaine.

Youcef Chaïbi

Coup d'envoi de la saison des Camps d'été 2025 Le ministre de la jeunesse ébloui par l'organisation à Oran

Par B. Habib

A partir d'Oran, au Village méditerranéen de Belgaid, le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse M Mustapha Hidaoui a donné le coup d'envoi officiel de la saison nationale des Camps d'été 2025. Accompagné du wali, le ministre de la jeunesse effectuait une visite de travail et d'inspection dans les infrastructures de jeunesse de la wilaya d'Oran, a insisté pour dire qu'il faut renforcer l'attractivité des maisons de jeunesse et des auberges de jeunes durant la saison estivale 2025 faisant remarquer au passage qu'il a donné des instructions en vue d'assurer un accueil chaleureux et des conditions de séjour agréables dans les structures d'accueil de jeunesse au profit des membres de la communauté nationale résidant à l'étranger ainsi qu'aux jeunes du territoire national dont ceux du Sud du pays, sur des orientations du président- de la république Abdelmadjid Tebboune. Le ministre a entamé sa visite à Oran au niveau de l'Auberge des jeunes de Cap Falcon de rang international baptisée au nom de la défunte moudjahida «Zitouni Mestoura». Formant l'extrémité occidentale du Golfe d'Oran et flanqué d'hôtels et de restaurants de luxe, «Cap Falcon» un des plus beaux caps d'Algérie jouit également d'une très belle plage à l'instar de plusieurs autres du littoral oranais. L'auberge de jeunes qui y prend place va accueillir prochainement la délégation officielle des jeu-

nes de la communauté algérienne de l'immigration. Cap Falcon est aussi le lieu d'embarquement le plus court et le plus proche des îles Habibas, ce site touristique et écologique de renom. Raison essentielle qui a fait que le ministre et le wali soient au four et au moulin pour s'assurer que toutes les conditions sont réunies pour faire une saison des camps d'été 2025 exceptionnelle à Oran. Cette auberge de jeunesse dispose de plusieurs appartements et chambres, d'une jolie piscine, d'un stade, de restaurants et cafétérias en plus de matériel de la pratique de voile et de vélo destinés aux randonnées pédestres. Exprimant sa satisfaction, le ministre a ensuite levé la voile vers le camp de jeunes de la Madrague baptisé au nom du défunt moudjahid «Sail Habib» où l'occasion lui a été donnée de s'enquérir de visu des conditions de préparation de l'accueil des jeunes dans le cadre de la saison estivale en cours. Le point culminant de cette visite a été l'arrivée du ministre de la jeunesse et du wali au village méditerranéen où un accueil des plus chaleureux leur a été réservé par les représentants des associations culturelles et de maisons de jeunes d'Oran et de plusieurs régions du pays ainsi que des animateurs et encadreurs de jeunes de plusieurs wilayas. Le ministre a visité les stands des activités de jeunesse animées pour cette occasion avant d'assister à un show d'animateurs de jeunes et d'écouter le chant officiel de la saison des camps d'été 2025. Le ministre de la jeunesse a

mis à profit cette occasion pour exprimer sa profonde gratitude au wali d'Oran, Samir Chibani, ainsi qu'aux différents représentants de la jeunesse de la wilaya dont le DJS pour l'ensemble des efforts fournis pour la réussite de cet événement entrant dans la préparation de la saison d'accueil de jeunes nationaux et des enfants des membres de la communauté nationale de l'étranger et du Sud du pays dans les camps d'été dédiés de la wilaya.

Salon de coiffure «Bled Zine» et «Saadi Élégance» «Master Class Make up» à l'hôtel «Liberté»

Le Salon de coiffure «Bled Zine» et «Saadi Élégance», spécialiste en coiffure et maquillage, ouvre ce dimanche et pour deux jours (21 et 22 juin), au niveau de l'Hôtel «Liberté» à Oran, le «Master Class Make up». Au programme, les techniques de maquillage professionnel, des astuces personnalisées et des démonstrations en direct. Cet événement que beaucoup de professionnels et d'amateurs dans le domaine de la coiffure et du maquillage, devrait attirer la foule à l'hôtel Liberté. Il s'agit en fait d'une immersion dans l'univers de la haute coiffure et du maquillage professionnel sachant que la coiffure est une passion pour Saadi mais aussi pour «Bled Zine». L'événement est assez original d'autant qu'il se déroulera dans un cadre magnifique, celui d'un hôtel qui n'est pas à sa première expérience puisqu'il a déjà abrité de nombreuses manifestations. Les passionnés de l'art de la coiffure et du maquillage ont donc rendez-vous dès ce dimanche pour découvrir ou redécouvrir ce monde où la technique et la touche des professionnels s'associent aux astuces peu ou pas connues.

B.L.



Projets structurants à Tissemsilt
Le wali opte pour une gouvernance rigoureuse et de proximité

La récente visite inopinée du wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, sur le site du futur centre de formation de l'École normale supérieure n'est pas un acte isolé. Elle s'inscrit dans une série de descentes sur le terrain que le chef de l'exécutif mène régulièrement dans les différentes communes de la wilaya. Suivre de près l'état d'avancement des projets publics et s'assurer de leur conformité aux cahiers des charges. Accompagné de ses collaborateurs et des responsables du chantier, le wali a rappelé que le respect des délais et des normes est une priorité absolue. Cette rigueur managériale s'impose aujourd'hui comme une condition incontournable de la réussite des projets structurants. Au-delà de la dimension technique, c'est une vision globale qui se dessine : celle d'une gouvernance axée sur la performance, la transparence et la responsabilité partagée entre les institutions et les acteurs économiques. La création de l'antenne de l'ENS à Tissemsilt devient ainsi un exemple emblématique de synergie territoriale au service du développement durable.

Abdenour M.

Sécurité renforcée à Tissemsilt
La 16ème Unité Républicaine bientôt opérationnelle

Dans un contexte national marqué par la modernisation des structures sécuritaires, la wilaya de Tissemsilt s'apprête à accueillir un nouveau dispositif de taille : la 16ème Unité Républicaine de la Sûreté nationale. Ce projet, en phase finale de réalisation, a fait l'objet d'une visite d'inspection du wali, M. Bouzaid Fethi, accompagné du chef de sûreté de wilaya et du DEP. Les installations, situées au chef-lieu de la wilaya, bénéficient d'une architecture fonctionnelle et adaptée aux besoins opérationnels des forces de sécurité. Les derniers ajustements techniques ont été apportés et la mise en service est attendue dans les prochaines semaines. Le wali a salué l'importance stratégique de cette unité, affirmant qu'elle jouera un rôle central dans l'élargissement de la couverture sécuritaire de la wilaya. « Cette infrastructure constitue un levier essentiel dans la politique nationale de sécurité. Elle vise à rapprocher les forces de l'ordre des citoyens et à répondre efficacement aux besoins du territoire », a-t-il déclaré. Au-delà du renforcement de la sécurité, ce projet incarne l'engagement de l'État à doter les wilayas intérieures de moyens modernes pour lutter contre les formes de criminalité et garantir un climat de confiance et de stabilité.

Abdenour M.

Chlef

Plus de 300 projets enregistrés au guichet unique

Plus de 300 projets d'investissement ont été enregistrés au niveau des services du guichet unique de la wilaya de Chlef depuis son lancement en 2022, a révélé, mardi, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache. "Depuis son lancement en novembre 2022, le guichet unique de Chlef a enregistré 303 projets d'investissement, d'une valeur globale de plus de 60 milliards de DA", a indiqué M. Rekkache dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya. Ces projets permettront la création de plus de 7000 emplois directs au profit des demandeurs d'emploi de la wilaya, a-t-il ajouté, soulignant la coordination des efforts avec les autorités concernées pour augmenter ce nombre. Le DG de l'AAPI a procédé, à l'occasion, à l'inauguration d'une boulangerie industrielle moderne dans la commune de Chlef, outre l'ins-



pection d'une unité industrielle de production de levure à Oum Droue, relevant de la société "Rahmoun" spécialisée dans les produits de l'industrie agro-alimentaire. Sur place, M. Rekkache a souligné la "grande importance de ces projets pour l'économie nationale" ainsi que "leur rôle dans la mise

Sidi Bel Abbès

L'été sous le signe de l'effervescence culturelle et artistique

Par Mohamed Nouar

La direction de la Culture et des Arts (DCA) de la wilaya de Sidi Bel Abbès dévoile un programme estival d'une richesse et d'une diversité remarquables, promettant d'insuffler une dynamique nouvelle aux soirées estivales. Lors d'une conférence de presse tenue ce mercredi au centre de presse au siège de la wilaya, M. Ameur Berrahou Abdelhak, directeur de wilaya de la culture et des arts, a détaillé une programmation ambitieuse, visant à faire de la culture un vecteur de convivialité et d'épanouissement collectif. Le point d'orgue de cette saison sera sans conteste la 15ème édition du Festival International des Danses Populaires, qui se tiendra du 9 au 15 juillet. Cet événement d'envergure internationale accueillera dix pays étrangers, avec la République Populaire de Chine en invitée d'honneur, aux côtés de sept troupes nationales et de multiples formations locales. Les confirmations de participation émanent déjà de nations aussi diverses que la Palestine, l'Égypte, le Ghana, l'Italie, la Pologne, le Rwanda, l'Espagne, la Slovaquie et le Nicaragua, alors que la confirmation de la Tunisie est encore attendue. Un budget de 30 millions de Dinars Algériens, alloué par le ministère de tutelle, témoigne de l'importance accordée à cette manifestation, organisée en collaboration avec l'Office

National de la Culture et de l'Information. L'inauguration du festival sera marquée, le 9 juillet, par une parade spectaculaire rassemblant une vingtaine de troupes. Partant du lycée Azza Abdelkader, le cortège traversera le Petit Vichy, la place du 1er Novembre, pour culminer au Théâtre Régional. Les performances chorégraphiques, empreintes de la beauté et de l'originalité des traditions de chaque pays, animeront ensuite les scènes du théâtre de verdure Saim Lakhdar, de la place Millénium et de la place des Chouhada. Au-delà des performances scéniques, la dimension pédagogique et patrimoniale ne sera pas en reste. Des ateliers artistiques seront proposés à la Maison de Culture Kateb Yacine, offrant des espaces d'échange et de transmission des savoir-faire. Parallèlement, des expositions de produits artisanaux à la coupole du centre-ville mettront en lumière le riche patrimoine artisanal local, offrant aux artisans une plateforme de visibilité et de promotion de leurs créations ancestrales. Le programme estival s'étend bien au-delà de la danse, englobant une panoplie de manifestations culturelles. Le Festival National de la Chanson Raï, prévu du 7 au 11 août, promet d'embraser les nuits estivales de rythmes endiablés. La 13ème édition du Festival Culturel Local "Lecture en Fête" investira les rives du lac Sidi Mohamed Benali, invitant à l'évasion par les mots. Un programme

spécial sera dédié à la célébration du double anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse, avec la projection de films révolutionnaires sur écran géant à la place Millénium. Des journées du cinéma pour enfants, sous le slogan "Des petits yeux sur un grand écran", ainsi que des semaines culturelles dans le cadre du festival local des cultures populaires et de la semaine de la mémoire nationale au cinéma, complèteront l'offre cinématographique. Des soirées musicales seront également organisées dans les salles de cinéma, transformant ces espaces en lieux de convivialité et de découverte artistique. Consciente de l'importance de l'accès à la culture pour tous, la direction de la culture a également mobilisé des caravanes culturelles éducatives. Celles-ci sillonneront neuf communes et leurs localités, offrant aux jeunes publics, et particulièrement aux enfants, des activités divertissantes et éducatives, une bouffée d'air frais face à la canicule estivale et un antidote à l'oisiveté. Une caravane culturelle se dirigera également vers la wilaya d'El Tarf, s'inscrivant dans une démarche d'échanges culturels inter-wilayas. Cette programmation dense et diversifiée témoigne d'une volonté affirmée de dynamiser la vie culturelle de Sidi Bel Abbès, de valoriser son patrimoine et d'offrir à ses habitants et visiteurs des moments de partage et d'enrichissement inoubliables.

Relizane

Saisie de plus de 9.700 comprimés psychotropes

Par N.Aymen

Dans le cadre des efforts déployés par les éléments des unités du Groupement régional de la Gendarmerie nationale à Relizane, pour la lutte contre la criminalité de toutes sortes, les éléments de la Brigade de la Gendarmerie nationale à El Hmadena ont pu, dans une opération qualitative, de démanteler l'activité d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic et la vente de

psychotropes où plus de 9 700 gélules psychotropes de type Prégabaline ont été saisies, 4 personnes ont été arrêtées et trois voitures saisies 5 téléphones portables et des sommes d'argent en devises nationales et étrangères provenant du produit de la promotion estimées à 76 000 DA et 100 euros. L'identité d'un autre individu impliqué dans l'affaire a également été identifiée. L'opération a eu lieu suite à l'interception d'une voiture de tourisme par les éléments de la Bri-

gade de la Gendarmerie Nationale à El Hmadena dans un point de contrôle. Après une fouille de sécurité minutieuse de la voiture, plus de 800 gélules de type Prégabaline 300 mg ont été retrouvées soigneusement cachées à l'intérieur d'un sac en plastique sous le siège avant du passager du conducteur. Les deux suspects ont été arrêtés et emmenés avec les objets saisis à la Brigade pour poursuivre l'enquête, au cours de laquelle et de l'activation de l'élément de renseignement et de la coordination permanente avec le Procureur de la République près le tribunal d'Oued R'hiou, un plan bien pensé a été mis en place pour arrêter le reste des membres du réseau. Une embuscade a été tendue pour arrêter deux autres personnes qui ont été débusquées par l'habileté des enquêteurs. Après la perquisition de 05 maisons avec l'appui des sous-unités de la compagnie de Zemmera avec l'assistance des deux spécialistes en drogues cynotechniques, plus de 8900 gélules de type Prégabaline 300 mg ont été saisies. Après l'extension de la juridiction à l'Etat d'Ain Temouchent, l'identité du principal suspect a été identifiée et une troisième voiture que ce dernier utilisait dans des opérations criminelles a été saisie. Après avoir complété toutes les procédures légales, les détenus et les objets saisis seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Oued R'hiou.

Transfert des eaux du barrage Kef Eddir (Tipasa)
Mise en service d'un réservoir de 24.000 m3 à Sidi Ghilès

Un réservoir d'eau d'une capacité de 24.000 m3 a été mis en service, jeudi, au profit de la commune de Sidi Ghilès (wilaya de Tipasa), sur un total de 18 réservoirs actuellement en réalisation dans le cadre du projet de transfert des eaux du barrage Kef Eddir de Damous.

La mise en service de cette infrastructure, effectuée en présence du wali de Tipasa, Ali Moulai, permettra d'améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) de près de 30.000 habitants des communes de Sidi Ghilès et de Cherchell, dont l'opération de distribution deviendra désormais quotidienne. Toujours dans le cadre du projet de transfert des eaux du barrage Kef Eddir, mis en service progressivement depuis novembre

2023, les services de la wilaya prévoient la réception, dans les prochains jours, de trois autres réservoirs d'une capacité oscillant entre 20.000 et 36.000 m3, dans les communes de Hadjout, Cherchell et El Arhat, selon les déclarations du wali. Le même responsable a souligné l'inscription de cette opération "dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à assurer le bon déroulement des projets, notamment ceux relatifs aux secteurs vitaux, en plus de garantir l'approvisionnement en eau potable, dont la demande est en hausse durant la saison estivale". A noter que l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) avait procédé, en mai dernier, à l'augmentation de la capacité de pompage de la station du barrage Kef Eddir, pas-

sée de 65.000 à 100.000 m3/jour, en prévision de la saison estivale. Le projet de transfert des eaux du barrage Kef Eddir, dont la capacité théorique est estimée à 125 millions de m3, porte sur la réalisation de 18 réservoirs d'eau, dont sept (7) de petite taille destinés aux zones rurales et montagneuses.

A ce jour, cinq (5) réservoirs ont été mis en service, avec une capacité de stockage allant de 14.000 à 24.000 m3, tandis que les 13 autres sont en voie d'achèvement, selon les explications fournies sur place. Le barrage Kef Eddir assure actuellement l'alimentation en eau potable de 10 communes, à savoir, Damous, El Arhat, Gouraya, Beni Milek, Hadjret Ennous, Sidi Ghilès, Aghbal, Cherchell, Sidi Amar et Tipasa.

Bejaia
Les services agricoles prévoient une récolte de 81.000 quintaux de céréales

Plus de 81.000 quintaux de céréales (blé tendre, blé dur et orge) sont attendus à la faveur de la campagne moisson-battage 2024-2025, selon la direction des services agricoles (DSA), qui considère que ce résultat est relativement performant. "Ca va être une bonne saison", prévoit M. Laid Khaled, directeur des productions à la DSA se basant notamment sur les rendements obtenus en ce début de campagne. Selon lui, sur une surface de 539 hectares récoltée, il a été obtenu près de 10.000 quintaux dont 7120 quintaux de blé dur, 7341 quintaux de blé tendre et 3435 quintaux d'orge, assorti d'un rendement moyen de l'ordre de 17,5 quintaux à l'hectare. A ce titre, il a souligné que "certains exploitants ont obtenu 50 quintaux à l'hectare et que d'autres notamment dans les régions d'Amizour, El-Kseur et Draâ-Elgaid (Kherata) ambitionnent d'atteindre des performances de 60 quintaux à l'hectare, voire plus". Le responsable a cité comme raison, "les conditions climatiques favorables, les facteurs incitatifs dont a bénéficié la filière, notamment des subventions aux intrants, un appui logistique conséquent et un accès facile aux crédits". Dans ce sillage, Khaled Laid, a mis en avant les capacités de stockage



de céréales dans la wilaya, mettant notamment en relief, la mise en service imminente, d'un centre de stockage à Seddouk, d'une capacité d'un million de quintaux et d'un autre centre de stockage de proximité de 50.000 quintaux. Le responsable a par ailleurs expliqué que la saison en cours a été amputée d'une surface de 270 hectares, habituellement dédiée aux céréales, mais affectée cette année pour la production d'oléagineuses, notamment le Colza et le tournesol, destinées à pourvoir les usines locales de transformations oléicoles. Il s'agit d'une démarche

importante, qui vise à développer les cultures de ces plantes dans la wilaya, offrir la matière première aux transformateurs et réduire par ricochet leur dépendance des importations, a-t-on souligné. Il est à relever que Bejaia n'est pas foncièrement une wilaya à vocation céréalière, mais plutôt connue pour son potentiel arboricole. Mais ces dernières années, en raison des encouragements apportés à la filière, beaucoup d'agriculteurs ont commencé à s'y intéresser, portant la surface emblavée chaque année à plus de 5.000 hectares.

Ain Defla
Une vingtaine d'exposants au Salon régional de l'artisanat

Une vingtaine d'exposants prennent part au Salon régional de l'artisanat de la wilaya d'Ain Defla, ouvert jeudi et qui devra se poursuivre jusqu'au 26 juin courant au niveau du jardin public de la ville de Miliana. Plusieurs produits de l'artisanat sont exposés, à l'occasion de cette manifestation notamment des confitures faites à base de produits agricoles locaux et des produits de la ruche des artisans venus des wilayas d'Ain Defla, Oran, Tizi Ouzou et de Médéa, témoignant de la diversité et la richesse de ces régions. La poterie de la région de Bou-

medfaa à l'est d'Ain Defla est également présente. Le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) d'Ain Defla, Issam Mokhe-nache, a indiqué à l'APS, que cette manifestation est une "opportunité pour les artisans désirant commercialiser leurs produits et une occasion de faire connaître au grand public la particularité de la région concernant les produits de l'artisanat". "Ce salon va permettre aux artisans des différentes wilayas d'échanger entre eux sur leurs riches expériences dans le domaine et leur savoir-faire", a-t-il ajouté affirmant que "ce genre d'évè-

nement contribue à la création d'une dynamique touristique dans la région, laquelle est connue pour ses multiples richesses, notamment historiques, archéologiques et culturelles". De plus, cela pourrait "créer une dynamique économique en encourageant des investissements dans le domaine de la transformation des produits agricoles locaux", a indiqué le directeur de la CAM. Ce salon, ouvert en présence des autorités locales, est organisé par la Chambre de l'artisanat et des métiers en coordination avec l'Association des amis de Miliana Art et culture.

Khenchela
Vers l'aménagement de 04 forêts récréatives

Plus de quatre (4) forêts récréatives seront prochainement aménagées dans la wilaya de Khenchela, a indiqué, jeudi, le conservateur des forêts, Bachir Bahri. Il s'agit, selon le même responsable, des forêts de "Khebouza" qui s'étend sur 11,29 hectares, "Nassim" (21,36 hectares) dans la même commune, de Tizi Leesouak, dans la commune de Taouzianet (37,38 hectares) et de "Foum El Kaïs", dans la commune de Kaïs, couvrant une superficie de 53,81 hectares. M. Bahri a ajouté que le choix s'est porté sur ces sites boisés "en raison de leur nature juridique (propriété de l'Etat) et de leur situation au cœur d'une végétation luxuriante". C'est notamment le cas, a-t-il souligné, de la forêt située dans la commune de Kaïs qui surplombe le barrage de "Foum El Kaïs" tout en donnant à admirer une flore superbe et une faune riche et variée, constituant un endroit attractif pour les adeptes du camping et du farniente, ainsi que pour les sportifs en quête d'oxygénation. Selon le même responsable, la conservation des forêts a lancé, durant la semaine en cours, un appel à candidatures à l'intention des investisseurs dotés d'une expérience en matière de tourisme et de gestion de lieux de loisirs, et souhaitant exploiter ces forêts récréatives appartenant au domaine national. Les investisseurs intéressés devront satisfaire au cahier des charges qui exige l'installation d'équipements pour la détente et le divertissement, notamment pour les familles et les enfants, en utilisant des matériaux respectueux de la nature, tout en préservant et en exploitant rationnellement ces espaces boisés.

CRMA Mila
52 agriculteurs concernés par l'indemnisation des dégâts dus à la grêle

Les services de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) à Mila indemniseront 52 agriculteurs de filière des céréales et légumes secs dont les récoltes ont été affectées par les précipitations de grêle au cours du mois de mai passé, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de cette caisse. Dans une déclaration à l'APS, M. Cherif Chorfi a précisé que les experts conventionnés avec la caisse ont procédé aux constations des dégâts dus aux intempéries accompagnées de précipitations de grêles durant les premiers jours du mois de mai passé dans les communes de Ferdjiousa, Teleghema, Ain Beida Hariche, Bouhatem, Ain Mellouk, Ahmed Rachedi, Oued Seguen, Tibergent, Tadjenanet et Oued Athmania. Ces experts planchent sur l'élaboration de rapports d'expertise détaillés sur les récoltes affectées en fonction desquels seront fixés les montants des indemnisations de chaque agriculteur, a précisé la même source. Au cours de l'année passée 2024, pas moins de 129 agriculteurs ont été indemnisés pour les dégâts subis par leurs récoltes du fait des chutes de grêles et des incendies.

Formation professionnelle à Batna
Un premier groupe de porteurs de projets reçoit un diplôme en entrepreneuriat

Un premier groupe de porteurs de projets a été formé, à Batna, et reçu un diplôme en entrepreneuriat au sein de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) "Chahid Boukhilouf Mohamed Benelhadi", a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de wilaya de ce secteur. Le chef du service de la formation et de la coopération au sein de cette direction, Hassan Benafia, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que 10 porteurs de projets ont bénéficié de cette formation sanctionnée par un diplôme de technicien supérieur dans plusieurs spécialités, dispensée entre le 28 avril et le 21 mai, encadrée par le Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'INSFP en coordination avec l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat.

Un lieu très riche en événements La vieille ville de Tigiditt (1ère Partie)

Avant de donner une description de Tigiditt à Mostaganem, il y a lieu de revoir son historique. Avec les quelques bribes de documents dont nous disposons, nous allons découvrir ce lieu très riche en événements. Une première question qui se pose d'elle-même, c'est le nom de Tigiditt, qui serait un nom berbère qui veut dire "le outed" la pièce centrale en bois de forme circulaire qui sert à maintenir la tente. Marcel Bodin dans son livre «tradition indigènes sur Mostaganem page 65 » dit: "Tigiditt ville jumelle plutôt que simple quartier de Mostaganem" considérée par le colonisateur français, la ville arabe. C'est toute la partie de l'autre rive de l'Oued Aïn Sefra au Nord Est vers le Dahra. Il faut dire aussi que toute cette partie était vulnérable sur le plan militaire en cas d'attaque et ce n'était pas une place stratégique. C'est de cet endroit que les tribus arabes ont mené des attaques contre les positions turques et françaises armées de canons qui se trouvaient en face sur l'autre rive du quartier de Tobana. Pour notre part, elle est le prolongement de la ville qui se composait de Tobana Derb el Houd (Qaria) et Matemore. Un bref retour sur l'histoire s'impose pour savoir et comprendre pourquoi le colonisateur Français appelait Tigiditt le quartier Arabe. Nous avons retenu une date de référence : le 17 Août 1831. C'est au courant de l'année 1832 Le Turc Caïd Ibrahim qui a commandé la place bombardée Tigiditt. (Voir le livre du général E. Vernaz page 12 en annexe). A partir de cette date Tigiditt est devenu un champ de ruines. Sur la base d'une carte de l'état-major militaire datée de 1840, nous avons cette inscription : ruines de Tigiditt. (Voir carte en annexe). Le tissu urbain qui existait à cette époque a disparu laissant quelques vestiges qui ont été absorbés par des nouvelles constructions. S'ajoutant à ce désastre. La ville de Mostaganem resta sous le commandement Turc de 1830 à 1833 avec le plein accord de l'occupant français. Peu de temps après la prise d'Oran le 17 Août 1831 par les Français le Caïd Ibrahim qui commandait la garnison de Mostaganem fit sa soumission. À la suite du soulèvement des tribus Arabes : le Caïd Ibrahim fit détruire Tigiditt par le bombardement en 1832. À partir de cette date, Tigiditt est devenu un champ de ruines. Le tissu urbain qui existait à cette époque a disparu laissant quelques vestiges qui ont été absorbés par des nouvelles constructions. Histoire de Mostaganem et de Mazagran. Par J. Rufer chapitre VI La dernière période de la domination Turc et l'arrivée des troupes françaises. C'est la présence de l'Emir Abdelkader qui a précipité l'occupation de Mostaganem par les français. (2). Livre Le vieux Mostaganem E. Vernaz. Pages 12/13. Le 23 Avril 1833, le général Desmichels était arrivé à Oran et avait pris le commandement supérieur des troupes de cette place. Il décida aussitôt d'occuper la ville de Mostaganem. Les prétentions croissantes d'Abdelkader, dit le général, et les intentions perfides des Turcs de Mostaganem, rendaient urgente une expédition contre cette ville. Il n'y avait pas un instant à perdre pour prévenir la défection dont nous étions menacés et empêcher que cette ville si importante par la proximité des tribus les plus riches et les plus peuplées qui y tenaient leur principal marché, ne tombât au pouvoir d'Abdelkader. Le 23 Juillet 1833, 6 bâtiments de commerce, escortés par la frégate La Victoire, sortirent du port de Mers El Kebir. Occupation de Mostaganem par les Français le 28 Juillet 1833 par le Général Desmichels commandant la division d'Oran. S'ajoutant à ce désastre. Les français sont entrés à Mostaganem le 28 Juillet 1833. Depuis cette deuxième date, Mostaganem (Tobana, Derb (Qria) et Derb el Houd, Matemore) y compris Tigiditt ont été totalement transformés. Un drame sans pareil s'est produit lors de cette occupation par les français après le 28 Juillet 1833. Raconté : dans le journal daté du vendredi 24 avril 1914 L'AÏN SEFRA. Pour titre LOUIS THIREAU. MOSTAGANEM ET SES ENVIRONS. Voici ce qu'il dit : Depuis que la main-d'œuvre française est passée par là, cette belle vallée n'est plus qu'un vaste champ de culture ordinaire. On a démolé les villas et abattu les arbres, supprimant ainsi tout ce qu'il y avait de beau et agréable, pour n'entrevoir qu'une augmentation dans la production d'un sol très riche et très fertile. (A suivre...).

Y. Benguettat

Envahis par toutes sortes d'occupants Les trottoirs pris en otage

Par Y. Zahachi

Dans une ville qui tutoie aujourd'hui une démographie galopante, la quiétude des piétons à Mostaganem semble de plus en plus reléguée au second plan. À mesure que les trottoirs se rétrécissent, envahis par toutes sortes d'occupants illégitimes, l'espace public se transforme en champ de bataille urbain. La marche à pied, pourtant vecteur de vie citadine, devient un parcours d'obstacles. En effet, il est des citoyens qui estiment, avec pertinence, qu'au train où va cet abandon, l'espace piéton a pris l'allure d'un espace en voie de disparition. Qu'il s'agisse de vendeurs ambulants opérant en toute illégalité, de commerces s'étendant au-delà de leurs limites, de scooters stationnés en désordre ou de véhicules grimpaient carrément sur les trottoirs, la situation frôle l'anarchie. La voie publique, censée garantir la mobilité et la sécurité des passants, est défigurée par une occupation sauvage devenue, avec le temps, une norme tolérée. Les interventions sporadiques des services de sécurité, sous forme de descentes policières, peinent à enrayer le phénomène. Les petits commerçants illégaux jouent au jeu du chat et de la souris, profitant d'un vide de gouvernance urbaine et d'un laxisme qui inquiète les riverains. En somme, c'est un quotidien intenable pour les usagers vulnérables, qu'ils soient rési-



dents, travailleurs, écoliers, personnes âgées ou handicapées, parents avec enfants en poussette... Tous doivent désormais composer avec des trottoirs transformés en zones de non-droit. Les piétons, contraints de descendre sur la chaussée, s'exposent à des risques accrus d'accident dans une circulation déjà difficile à maîtriser. Mostaganem, ville au riche passé résidentiel et balnéaire, voit ainsi son image sérieusement écornée. L'absence de signalisation claire, la dégradation avancée du mobilier urbain et l'absence de pistes piétonnes accessibles aggravent le désordre ambiant. À l'heure où les villes du monde entier s'efforcent de promouvoir une mobilité douce et durable, Mostaganem semble faire machine arrière tout en oubliant de faire la promotion d'un tourisme urbain super-

bement ignoré. Face à cette situation alarmante, la population attend une réponse ferme et durable des autorités locales. La mairie, les services d'urbanisme, la police générale ainsi que la police de l'urbanisme et de l'environnement, en collaboration avec les diverses associations concernées, doivent coordonner leurs efforts pour restaurer l'ordre public, redéfinir l'usage des trottoirs et, surtout, rendre la ville à ses piétons. La lutte contre l'occupation illégale de l'espace public doit devenir une priorité dans les politiques locales. Il y va non seulement du respect des lois, mais aussi de la dignité des citoyens, de la sécurité des plus fragiles, et de la qualité de vie urbaine. Pour Mostaganem, l'heure n'est plus à l'attentisme : il est temps de marcher dans le bon sens.

Les zaouïas et les cheikhs Un engagement patriotique durant la Guerre de Libération

Par H. Med Soltane

L'histoire de la Guerre de Libération nationale de l'Algérie est faite d'héroïsme, de sacrifices, mais aussi d'engagements discrets, souvent négligés dans les récits officiels. Parmi ces acteurs de l'ombre figurent les zaouïas et les cheikhs de Mostaganem, dont la contribution à la cause nationale fut déterminante. Par leur ancrage spirituel, leur proximité avec le peuple, et leur sens aigu de la justice, ils ont joué un rôle essentiel dans le soutien logistique, le renseignement et la mobilisation morale en faveur de l'indépendance. Certaines figures emblématiques comme Cheikh Si Kheir Eddine, tombé au combat en 1957, où Cheikh Belahouel de la zaouïa El Qadiriya, Cheikh Mohammed ben Ali al-Senoussi de la Zaouia Sanoussya illustrent la force de cet engagement. Il est temps de leur rendre hommage et de faire connaître leur rôle dans l'histoire de Mostaganem et de l'Algérie. Mostaganem est depuis des siècles un foyer vivant du soufisme et de l'enseignement islamique traditionnel. Les zaouïas de la région, telles que la zaouïa El Qadiriya, la zaouïa de Betekouk, Cheikh Mohammed ben Ali al-Senoussi, la zaouïa Sidi Hamou Cheikh, ont été bien plus que des lieux de culte : elles représentaient des pôles d'influence sociale, de transmission du savoir, et de cohésion communautaire. En temps de guerre, elles ont su transformer cette influence en levier de résistance. Parmi les cheikhs les plus marquants de cette époque,

Cheikh Si Kheir Eddine, engagé activement aux côtés des combattants, est tombé en martyr en 1957. Son sacrifice a été reconnu par la République, qui a donné son nom à une daïra de la wilaya de Mostaganem. À ses côtés, Cheikh Belahouel, pilier de la zaouïa El Qadiriya, a apporté un soutien moral et matériel aux moudjahidines, tout en maintenant vivante la flamme spirituelle du peuple. Les cheikhs de Betekouk et de Sidi Hamou Cheikh et Cheikh Cheikh Mohammed ben Ali al-Senoussi ont également joué un rôle essentiel dans la transmission de messages, l'organisation de la solidarité et la protection des combattants. Renseignement, refuge et dons : une aide multiforme. Grâce à leur réseau de fidèles et leur connaissance fine du territoire, ces cheikhs ont pu transmettre des informations sensibles sur les mouvements ennemis, tout en veillant à la sécurité des militants. Les zaouïas, souvent épargnées par les inspections coloniales, ont servi de cachettes pour les armes, de refuges pour les blessés, et de points de relais pour les communications entre cellules du FLN. De plus, les appels aux dons lancés dans les prêches ont permis de collecter des ressources précieuses (vivres, vêtements, argent) au profit de la Révolution. Une résistance morale et culturelle : Au-delà du soutien logistique, les cheikhs ont joué un rôle fondamental dans l'éveil des consciences populaires. Par leurs discours imprégnés de foi, de dignité et de justice, ils ont consolidé la légitimité du combat pour l'indépendance. Ils ont rappelé que la co-

lisation n'était pas seulement une occupation politique, mais aussi une tentative d'éradication culturelle et spirituelle. Leur message a nourri le sentiment d'identité, de responsabilité collective et de devoir sacré. Une mémoire à préserver : Si la majorité des cheikhs ont soutenu la cause nationale, l'histoire doit aussi reconnaître les divergences, les prudenances, voire les ambiguïtés de certains. La colonisation a parfois tenté de manipuler des figures religieuses pour affaiblir le front intérieur. Mais cela ne diminue en rien le mérite et le courage de ceux qui ont pris position, au péril de leur vie et de leur zaouïa. Il est aujourd'hui de notre devoir de préserver cette mémoire, de l'enseigner aux jeunes générations, et de valoriser le rôle de la spiritualité dans les luttes de libération. La participation des cheikhs et des zaouïas de Mostaganem à la Guerre de Libération constitue un patrimoine immatériel riche de sens. Leur engagement silencieux, leur sagesse et leur courage ont contribué à renforcer le tissu de résistance face à l'opresseur. Ce combat mené dans les mosquées, les zaouïas, les champs, et les cœurs, complète le récit national d'une Algérie libérée par toutes ses forces vives, spirituelles autant que militaires. En honorant des figures comme Cheikh Si Kheireddine, Cheikh Belahouel, Cheikh Cheikh Mohammed ben Ali al-Senoussi ou les maîtres soufis des zaouïas de Betekouk et Sidi Hamou Cheikh, nous reconnaissons que l'âme de Mostaganem a toujours battu au rythme de la liberté et de la dignité.

Il s'étalera du 22 mars au 11 avril

Amrani: «*Bien sûr que j'ai envie de rester*»

Par Rachid BELARBI

Pour sa toute dernière représentation à domicile, vendre di en fin de journée au stade Ahmed Zabana, le Mouloudia d'Oran a écrasé l'USMA dans des proportions jamais vécues auparavant. Grâce à des buts de Goudjil (40') Moulay (85'), Jobe (90') et Benatia (90'+2), le club d'El-Hamri a, en effet, éparpillé le futur finaliste de la Coupe d'Algérie, l'humiliant sur un score sans appel de quatre buts à zéro. Un festival offensif final qui ne fait, cependant, pas oublier la triste saison que les Rouge et Blanc ont vécue. «Je pense que le score aurait pu être plus lourd si l'équipe n'avait pas raté un penalty (par Motrani), mais c'est un résultat positif qui nous permet d'atteindre la barre des 40 points, ce qui n'est pas la moindre des performances quand on sait les difficultés rencontrées cette saison» soulignait, d'ailleurs, à ce propos, l'entraîneur adjoint Abdellatif Bouazza. Et d'argumenter: «Quand tu termines la phase aller avec 13 points, il est clair que tu vas jouer pour éviter la relégation.



Si l'équipe avait terminé la première partie de saison avec 24 points et avec les 22 récoltés depuis, je pense qu'on aurait pu prétendre à mieux, notamment au niveau du classement final». N'ignorant rien du contexte actuel autour du Mouloudia, Bouazza a, du reste, été très clair au moment d'évoquer l'avenir. «Il y a beaucoup de choses que le club doit éviter à l'avenir. Le MCO a besoin d'une véritable renaissance à tous les niveaux pour espérer être à la hauteur des ambitions de son public car, disons-le franchement, il n'y a pas d'autre

public au monde qui patiente plus de vingt ans pour voir son équipe remporter de nouveau un trophée» a-t-il assumé. De son côté, le premier responsable technique du Mouloudia, Abdelkader Amrani, n'a pas caché son intention de poursuivre l'aventure à Oran. «Bien sûr que j'ai envie de rester dans ce club et cette ville que j'aime beaucoup» répondra le tacticien de 69 ans, quant lui a été posée la question. Un avis que ne partagent pas forcément ni totalement les supporters du club qui ont, encore une fois, fait entendre leur voix à travers une doléance commune: le départ de l'actuelle direction! A travers des chants bien connus et une prise de position claire, le public mouloudéen a également déployé une large banderole au beau milieu des gradins pour renforcer ses protestations contre ceux qui sont aux commandes du MCO. Conscients de leur impopularité record, ni Chakib Ghomari, ni Benoumer Belbachir n'étaient, toutefois, apparus au stade, ni autour des vestiaires comme ils en avaient l'habitude, encore moins en public, sur le terrain de l'ex-19 juin.

Ligue 1 Mobilis

L'ESS renoue avec la victoire, l'USMA sombre à Oran

L'ES Sétif, vainqueur à domicile face à l'US Biskra (1-0), a mis fin à sa série noire, alors que l'USM Alger a chuté lourdement en déplacement face au MC Oran (4-0), lors de la première partie de la 30ème et dernière journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée vendredi. Devant des gradins pratiquement vides, l'ES Sétif a mis fin à une mauvaise série historique de cinq revers de rang, en battant petitement la lanterne rouge, l'US Biskra (1-0). L'Entente s'en est remise à son capitaine, Djahnit, auteur de l'unique but de la partie (23e). De son côté, l'USB quitte la Ligue 1 sans gloire, en alignant six

défaites de suite. A l'Ouest, le MC Oran s'est baladé face à une équipe de l'USM Alger largement remaniée, qui a la tête tournée vers la finale de la Coupe d'Algérie, face à son voisin le CR Belouizdad. Les Oranais, qui ont assuré leur maintien lors de la 28e journée, ont ouvert le score peu avant la pause par Moulay (40e), avant de dérouler en fin de match en marquant trois autres buts, par Moulay (84e), Jobe (90e+1), et Benatia (90e+4). A l'issue de ce résultat, le MCO qui termine sur une bonne note, rejoint l'USM Alger à la 7e place au tableau, avec 40 points chacun. De son côté, la JS Saoura, sur sa lancée, est allée tenir

en échec à Constantine le CSC (2-2), alignant un septième match sans défaite. Pourtant, tout a mal commencé pour les gars de Béchar, qui ont concédé l'ouverture du score signée Temine (37e), avant d'égaliser avant la mi-temps (45e+2) par l'Ivoirien Bidi. Les Constantinois, qui restaient sur deux revers de suite, ont repris l'avantage par Bouteldja (73e), mais c'était sans compter sur la détermination de la JSS, qui a remis les pendules à l'heure grâce à Bentaleb (79e). Un nul qui permet à la JSS de conserver provisoirement sa position au pied du podium (4e, 43 pts), alors que le CSC glisse à la 9e place (39 pts).

Coupe du monde 2025 de gymnastique

Kaylia Nemour en or aux barres asymétriques

L'Algérienne Kaylia Nemour s'est adjugée la médaille d'or du concours des barres asymétriques, jeudi lors de l'étape de la Coupe du monde de gymnastique de Tachkent en Ouzbékistan (18-21 juin 2025), rapporte vendredi le site spécialisé Spot Gym. La championne olympique en titre à Paris en 2024, a survolé la finale, en s'imposant largement avec la note de 14,700 points. Elle avait déjà obtenu 15,100 pts aux qualifications. La médaille d'argent est revenue à la Sud-africaine Neveen Natascha Daries (12,500 pts) et le bronze à la Croate Sofia Wester (12,500 pts). Samedi, Kaylia Nemour disputera la finale de la poutre après s'être classée en première position, lors des qualifications avec l'excellente note de 14,650 pts. La Coupe du monde de gymnastique de Tachkent est une étape d'une série de compétitions internationales de gymnastique artistique, organisée par la Fédération internationale (FIG) en Ouzbékistan. Il s'agit d'une



importante compétition, car elle permet aux meilleures gymnastes du monde de concourir et de se classer au niveau mondial. En mai dernier, la jeune prodige algérienne (18 ans) avait opté pour un autre club et un nouvel entraîneur pour la préparation du nouveau cycle olympique des JO de Los Angeles 2028. D'ailleurs, sa nouvelle coach, Nadia Massé, figure

connue du monde gymnique français, avait été présentée officiellement par le comité olympique et sportif algérien (COA). A l'occasion, le COA avait réitéré le soutien et l'accompagnement du Comité olympique à Kaylia Nemour dans sa nouvelle expérience et son parcours vers l'objectif des prochains Jeux olympiques.

Ligue de Diamant 2025 (Meeting de Paris)

Mohamed Yasser Triki

termine 5ème au triple saut



L'athlète algérien, Yasser Mohamed Tahar Triki, a terminé à la 5ème place au concours du triple saut, vendredi au meeting de Paris, dans la cadre de la 8e étape de la Ligue de Diamant 2025 d'athlétisme. L'Algérien a pris la 5ème place avec un saut à 17,02 m, réalisant ainsi sa meilleure performance personnelle depuis le début de la Ligue de Diamant. Le podium du concours est revenu au Jamaïcain Scott Jordan (17,27m), devant le Burkinabé Zango Hugues Fabrice (17,21) et le Français Gogois Thomas (17,11). Les prochaines étapes de cette Ligue de Diamant 2025 se dérouleront respectivement à Paris (France), Eugène (Etats-Unis), Monaco (France), Londres (Angleterre), Silesia (Pologne), Lausanne (Suisse), Bruxelles (Belgique) et Zurich (Suisse).

Tennis (Circuit africain ITF-CAT)

Alger accueillera deux étapes

La Fédération algérienne de tennis (FAT) organisera deux étapes du Circuit africain ITF/CAT (U14), du 22 au 29 juin courant au tennis club de Bachdjarah (Alger), a appris l'APS auprès de l'instance fédérale. La première étape se jouera du 22 au 25 juin, alors que la seconde étape aura lieu du 26 au 29 du même mois. "Ces étapes permettront aux participants (es) de gagner des points dans le classement africain de la catégorie en vue d'une qualification au Championnat d'Afrique", a précisé la FAT. Les tableaux simple et double de ces étapes seront dirigés par le juge-arbitre algérien, Amine Mohatat, titulaire d'un white-badge. La direction du tournoi sera assurée par la trésorière de la FAT, Asma Sahraoui.

Handball (Excellence dames)

4ème sacre consécutif pour le HBC El-Biar

Le HBC El-Biar a été sacré champion d'Algérie de handball 2025, après sa victoire contre le HC Mila sur le score de 30 à 26, en match comptant pour la 24e journée de l'Excellence dames, disputé vendredi. A la faveur de ce succès, les handballeuses du HBC El-Biar décrochent leur sixième titre de champion d'Algérie de l'histoire du club, dont le quatrième consécutif. La commune d'El-Biar avait également remporté le titre de champion d'Algérie en 1987 sous l'appellation, IRB El-Biar. Les joueuses du HBC El-Biar sont également toujours en course en Coupe d'Algérie, après avoir éliminé mardi dernier le MC Alger (31-17) en quarts de finale.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدیوان العمومي للمحضر القضائي/ الأستاذة: زروالي حياة
محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم/ اختصاص مجلس قضاء مستغانم العنوان: نهج محمد خميسبي - طريق مزغران - مستغانم
محضر تبليغ أمر بحجز تنفيذي على المنقول عن طريق النشر في الجريدة
المادة 412 فقرة 04 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

لغفائدة البنك الوطني الجزائري وكالة مستغانم رقم 876 الممثلة بواسطة مدير وكالة الكائن مقرها بـ 01 شارع بن يحيى بلفاسم مستغانم. ضد: المؤسسة التجارية لاستيراد تجهيزات المواد والمعدات المرتبطة لقطاع البناء والأشغال العمومية المسماة FAVEMAC الممثلة في شخص بوتلجة محمد بصفتة مسيرا. الكائن مقرها بـ طريق القمم مزغران مستغانم. بعد الاطلاع على المواد : 690.688.687.416.407.406 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية. نحن الأستاذة زروالي حياة - محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم الكائن مكتبها بنهج محمد خميسبي - طريق مزغران مستغانم. قد بلغنا المؤسسة التجارية لاستيراد تجهيزات المواد والمعدات المرتبطة لقطاع البناء والأشغال العمومية المسماة FAVEMAC الممثلة في شخص بوتلجة محمد بصفتة مسيرا، الكائن مقرها بـ طريق القمم مزغران مستغانم. وحررنا محضر تبليغ أمر بحجز تنفيذي على منقول بتاريخ 2025/05/26 وارسل عن طريق رسالة مضمنة + محضر تبليغ الأمر عن طريق التعليق للمحكمة والبلدية بتاريخ 01 و 2025/06/02 بناءا على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة بمستغانم المؤرخ في 2025/06/05 رقم الترتيب 25/000218 والمتضمن الاذن للملتمس البنك الوطني الجزائري وكالة مستغانم رقم 876 الممثلة بواسطة مدير الوكالة الكائن مقره 01 شارع بن يحيى بلفاسم بنشر مضمون عقد التبليغ الرسمي لأمر الترخيص بالحجز على أموال المرهونة بتاريخ 2025/04/21 تحت رقم الترتيب 25/00153 ورقم الفهرس 25/222 بموجب وصل الإرسال برسالة مضمنة مؤرخة في 2025/05/26 و 2025/05/29 الموجه للمبلغ له الملتمس ضدها المؤسسة التجارية لاستيراد تجهيزات المواد والمعدات المرتبطة لقطاع البناء والأشغال العمومية المسماة FAVEMAC الممثلة في شخص بوتلجة محمد بصفتة مسيرا المقيم بشارع بن علي أحمد رقم 27 مستغانم الكائن مقرها طريق القمم مزغران في جريدة يومية وطنية على نفقة الطالب. نحن المحضرة القضائية زروالي حياة بلغنا المؤسسة التجارية لاستيراد تجهيزات المواد والمعدات المرتبطة لقطاع البناء والأشغال العمومية المسماة FAVEMAC الممثلة في شخص بوتلجة محمد بصفتة مسيرا بأمر الحجز التنفيذي على الأموال المرهونة صادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة بمستغانم بتاريخ 2025/04/23 تحت ترتيب رقم 25/000153. والمتضمن حيز على ستة وخمسون (56) مركبة الموهونة والمملوكة للمدينة المؤسسة التجارية لاستيراد تجهيزات المواد والمعدات المرتبطة لقطاع البناء والأشغال العمومية المسماة "FA VEMAC" الممثلة في شخص بوتلجة محمد بصفتة مسيرا الكائن مقرها طريق القمم مزغران المتمثلة في قائمة المركبات المرفقة بالإرسالية الصادرة بتاريخ 1998/01/21 تحت رقم 98/172 عن مديرية التنظيم و الشؤون العامة لولاية مستغانم تمهيدا لبيعها بالمزاد العلني لتحصيل قيمة الدين المستحق. وهذا لغفائدة الدائن البنك الوطني الجزائري وكالة مستغانم رقم 876 الممثلة بواسطة مدير الوكالة الكائن مقره 01 شارع بن يحيى بلفاسم مستغانم استيفاءا لمبلغ الدين المتمثل في المبلغ الأصلي للقرض و توابعه بمبلغ إجمالي قدره أربعة ملايين ومائتين وواحد وسبعون مليون وثمانمائة وثلاثة وخمسون ألف وستة دينار جزائري وأربعة وستون سنتم 4.271.853.006,64 بموجب السند التنفيذي المتمثل في القرار الصادر بتاريخ 2012/10/28 عن الغرفة التجارية البحرية لدى مجلس قضاء مستغانم تحت رقم الجدل 2012/00627 ورقم الفهرس 2012/01219 الممهور بالصيغة التنفيذية صادرة عن رئيس أمانة ضبط المجلس بتاريخ 2012/11/12 تحت رقم 12/499 وكذا مصاريف الحجز والتنفيذ.

المحضرة القضائية
22.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدیوان العمومي للمحضر القضائي/ الأستاذة: زروالي حياة
محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم/ اختصاص مجلس قضاء مستغانم العنوان: نهج محمد خميسبي - طريق مزغران - مستغانم
محضر تبليغ أمر بحجز تنفيذي على المنقول عن طريق النشر في الجريدة
المادة 412 فقرة 04 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

لغفائدة البنك الوطني الجزائري وكالة مستغانم رقم 876 الممثلة بواسطة مدير وكالة الكائن مقرها بـ 01 شارع بن يحيى بلفاسم مستغانم. ضد: الشركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد لاستغلال المحاجر المسماة eurl SACO الممثلة في شخص بوتلجة محمد بصفتة مسيرا، الكائن مقرها بـ طريق القمم مزغران مستغانم. بعد الاطلاع على المواد : 690.688.687.416.407.406 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية. نحن الأستاذة زروالي حياة - محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم الكائن مكتبها بنهج محمد خميسبي - طريق مزغران مستغانم. قد بلغنا الشركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد لاستغلال المحاجر المسماة eurl SACO الممثلة في شخص بوتلجة محمد بصفتة مسيرا، الكائن مقرها بـ طريق القمم مزغران مستغانم. وحررنا محضر تبليغ أمر بحجز تنفيذي على منقول بتاريخ 2025/05/26 وارسل عن طريق رسالة مضمنة + محضر تبليغ الأمر عن طريق التعليق للمحكمة والبلدية بتاريخ 01 و 2025/06/02 بناءا على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة بمستغانم المؤرخ في 2025/06/05 رقم الترتيب 25/000217 والمتضمن الاذن للملتمس البنك الوطني الجزائري وكالة مستغانم رقم 876 الممثلة بواسطة مدير الوكالة الكائن مقره 01 شارع بن يحيى بلفاسم بنشر مضمون عقد التبليغ الرسمي لأمر الترخيص بالحجز على أموال المرهونة بتاريخ 2025/04/17 تحت رقم الترتيب 25/00147 ورقم الفهرس 25/213 بموجب وصل الإرسال برسالة مضمنة مؤرخة في 2025/05/26 و 2025/05/29 الموجه للمبلغ له الملتمس ضدها الشركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد لاستغلال المحاجر المسماة eurl SACO الممثلة في شخص بوتلجة محمد بصفتة مسيرا، المقيم بشارع بن علي أحمد رقم 27 مستغانم الكائن مقرها طريق القمم مزغران في جريدة يومية وطنية على نفقة الطالب. نحن المحضرة القضائية زروالي حياة بلغنا الشركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد لاستغلال المحاجر المسماة eurl SACO الممثلة في شخص بوتلجة محمد بصفتة مسيرا، بأمر الحجز التنفيذي على الأموال المرهونة صادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة بمستغانم بتاريخ 2025/04/17 تحت ترتيب رقم 25/000147. والمتضمن حيز الأموال المرهونة والمملوكة للمدينة الشركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد لاستغلال المحاجر المسماة EURL SACO الممثلة في شخص بوتلجة محمد بصفتة مسيرا الكائن مقرها طريق القمم مزغران المتمثلة في عقد الرهن الحيازي المؤرخ في 2005/02/09 والمودع لدى مركز السجل التجاري وذلك تمهيدا لبيعها بالمزاد العلني لتحصيل قيمة الدين المستحق. و هذا لغفائدة البنك الوطني الجزائري وكالة مستغانم رقم 876 الممثلة بواسطة مدير الوكالة الكائن مقره 01 شارع بن يحيى بلفاسم مستغانم استيفاءا لمبلغ الدين المتمثل في المبلغ الأصلي للقرض وتوابعه بمبلغ إجمالي قدره ثمانمائة وثمانية وثلاثون مليون وثلثمائة وأربعة وستون ألف وأربعة دينار جزائري واثنان وتسعون سنتيم 838.364.004.92 دج وكذا مصاريف الحجز و التنفيذ.

المحضرة القضائية
22.06.2025

رقم السجل التجاري 31/00-0120031 ب 24
مكتب الأستاذ هني ميسوم الموثق بوهران
شارع زيروت يوسف رقم 13
بيع حصص اجتماعية ذات المسؤولية
المحدودة وذات الشخص الوحيد: م ، ش ، و ، م ، م
ميثال فيرول
الكائن مقرها الاجتماعي بوهران السانبا القطعة رقم
195 حي باهي أعر محل رقم 02
رأسمالها: 100.000دج
موضوعها يحمل الرموز التالية: 109.103،
106.106، 604.604، 109.104، مدتها 99 سنة
مسيرها السيد : أحمد سعدي محمد
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 16
جوان 2025 تنازل عن طريق البيع السيد: احمد
سعدي محمد عن مجموع الحصص الاجتماعية التي
يملكها بالشركة المذكورة أعلاه المقدرة بـ 100
حصصة لصالح السيد : حبوش بن عودة وبنفس العقد
استقال السيد أحمد سعدي محمد من منصبه كمسير
لينتقل الى السيد : حبوش بن عودة وقد تم هذا البيع
بشمن رئيسي قدره: 100.000 دج و الباقي بدون
تغيير.

للإعلان/ الموثق
22.06.2025

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisin-salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez le numéro
0556 366 201

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Location
Appartement

Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef

Contactez le :
0541/66/53/51
Non sérieux s'abstenir.

WASH'N DELIVERY

Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

041 879 674
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran

QR Code 1

QR Code 2

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir

Logo SFICIFA VOYAGES

discover the world

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Suisse

Le village de Brienz lui aussi menacé par un éboulement XXL qui pourrait raser la localité

Les autorités helvétiques ont déclenché l'alerte rouge vendredi matin après que des géologues ont alerté sur le risque d'un gigantesque éboulement menaçant le village de Brienz, dans les Grisons. La situation est grave: jusqu'à 2,2 millions de mètres cubes de roche pourraient s'effondrer dans le pire des cas et ensevelir tout le village. Il subirait ainsi le même sort que la localité de Blatten il y a trois semaines. Sur une pente au-dessus de Brienz, une grande quantité de débris glisse lentement depuis l'hiver. Mais après six semaines de fortes pluies, ce processus semble maintenant s'accélérer. Selon les autorités, le risque d'éboulements a considérablement augmenté. Brienz est donc temporairement fermé. Les habitants ont été évacués et les visiteurs ne sont pas autorisés sur place.

Brienz est situé près de Davos, à environ 1.150 mètres d'altitude. Le village compte environ 90 habitants. Ce n'est pas la première fois que la localité est menacée par une telle catastrophe. Brienz avait déjà été évacuée en mai 2023 en raison d'un risque de glissement de terrain. En juin de la même année, un gros éboulement s'est abattu sur le village, mais a évité de peu son centre. Seules quelques prairies et un chemin ont été ensevelis. Les habitants ont également dû évacuer en novembre 2024, puis ont pu revenir sans problème. Depuis, la zone est étroitement surveillée par des radars, des capteurs et des drones. Dans le pire des cas, jusqu'à 2,2 millions de mètres cubes de roche pourraient désormais tomber sur le village, voire s'engouffrer dans la vallée de l'Albula, causant des dégâts considérables.

Des simulations montrent que les éboulements pourraient toucher une zone d'environ 700 mètres de large. Cette zone comprend le village de Brienz/Brinzauls et les prairies environnantes jusqu'à la ligne du chemin de fer rhétique. Seules les terres agricoles situées hors de cette zone peuvent encore être exploitées. Avec le passage à la phase rouge, Brienz est à nouveau en état d'alerte maximale. L'interdiction a été officiellement annoncée et indiquée sur place par des panneaux d'avertissement.

Si nécessaire, les routes ou zones situées en dehors de la zone interdite actuelle peuvent également être temporairement fermées. La ligne ferroviaire de l'Albula des Chemins de fer rhétiques et les routes cantonales de Tiefencastel à Surava ('Landwasserstrasse') et à Lenzerheide resteront accessibles pendant la phase rouge.

États-Unis

Le pilote d'un avion qui s'est crashé voulait éviter une tortue sur la piste

Un pilote et un passager sont morts dans un accident d'avion en Caroline du Nord. Le rapport d'enquête indique que l'homme a tenté d'éviter une tortue. Comme à chaque crash d'avion, les investigations sont longues et parfois complexes. Menée par le National Transportation Safety Board, l'enquête sur l'accident d'un petit avion de tourisme, survenu le 3 juin dernier en Caroline du Nord et ayant causé la mort de deux personnes, vient de rendre ses premières conclusions : le pilote avait levé une roue après l'atterrissage pour éviter de heurter une tortue présente sur la piste, rapporte The Guardian. Le pilote de l'Universal Stinson 108, un monomoteur quadripla-

ce, et un passager ont été tués dans l'accident, survenu près de l'aéroport de Sugar Valley à Mocksville. Un second passager, plus chanceux, a survécu mais a été grièvement blessé. Un opérateur radio, qui observait la scène depuis la fenêtre du bureau de l'aéroport, avait signalé au pilote la présence d'une tortue sur la piste, selon le rapport publié cette semaine. Après avoir reçu cette information, le pilote s'est posé à environ 420 mètres sur une piste longue de 730 mètres, puis a levé le train d'atterrissage principal droit pour éviter l'animal. L'opérateur a entendu le pilote augmenter la puissance après cette manœuvre, mais l'avion a ensuite disparu de son champ de vision.

Un homme qui tondait la pelouse au bout de la piste a déclaré avoir vu le pilote relever le train droit pour éviter la tortue, avant que les ailes ne basculent d'avant en arrière, puis que l'avion ne redécolle. L'homme a ensuite perdu l'appareil de vue, avant d'entendre un crash et d'apercevoir de la fumée. L'avion s'est écrasé dans une zone boisée dense, à environ 78 mètres de la piste, avant de prendre feu, selon les autorités. Coincé entre plusieurs arbres, l'appareil est resté en grande partie intact, à l'exception de quelques morceaux de toile retrouvés dans un ruisseau voisin. Il s'est immobilisé sur le flanc gauche, l'aile gauche repliée sous le fuselage et l'aile droite fléchie vers l'empennage.

Griffée par un chien errant lors d'un voyage au Maroc

Une touriste meurt de la rage plusieurs mois après

Une femme de 59 ans, originaire de Grande-Bretagne, est décédée mercredi 11 juin après avoir contracté la rage lors d'un voyage au Maroc en février. « Elle a été très légèrement griffée par un chiot » errant, a indiqué sa fille sur les réseaux sociaux, dont les propos ont été rapportés la BBC. Elle a ensuite ajouté : « Il y a deux semaines, elle est tombée malade, en commençant par un mal de tête qui lui a fait perdre la capacité de marcher, de parler, de dormir et d'avalier. Ce qui a provoqué son décès. » La quinquagénaire avait été dia-

gnostiquée à l'hôpital de Barnsley, puis transférée à l'hôpital Royal Hallamshire de Sheffield. L'Agence britannique de sécurité sanitaire (UKHSA) s'est montrée rassurante, indiquant qu'il n'y avait pas de risque de transmission de la rage entre personnes. La fille de la victime a rappelé quelques mesures de précautions : « Nous vous demandons de prendre au sérieux les morsures d'animaux, de vacciner vos animaux de compagnie et d'informer votre entourage. » D'autant que les symptômes de la rage peuvent mettre trois à douze semaines à se manifester, voir ne pas apparaître avant plusieurs mois ou années. Or, si ces derniers se manifestent, la maladie serait presque toujours mortelle. Le National Health Service (NHS) conseille de consulter immédiatement un professionnel de santé en cas de morsure, griffure par un animal mais aussi si celui-ci vous lèche les yeux, le nez, la bouche ou une plaie ouverte. La rage est particulièrement répandue en Asie et en Afrique, selon l'UKHSA. Il est donc recommandé de ne pas entrer en contact avec les chiens, dans ces pays.

Iran

Un séisme de magnitude 5,1 a secoué le nord-est

Un séisme de magnitude 5,1 sur l'échelle de Richter a secoué le nord-est de l'Iran vendredi, a rapporté l'institut d'études géologiques américain USGS, en pleine guerre entre la République islamique et Israël et alors qu'Internet a été coupé dans le pays par les autorités. L'épicentre de la secousse a été localisé à une profondeur de 10 km, à environ 37 km au sud-ouest de la ville de Semnan, selon la même source. Cette localité se trouve à 150 km de Téhéran, la capitale. La secousse y a également été ressentie, ainsi qu'à Qom, dans le centre du pays, et dans les villes proches de Karaj et Damavand, selon la télévision d'Etat. L'agence de presse iranienne Tasnim a fait état d'un séisme d'une magnitude de 5,2, une autre d'une amplitude de 5,5. Aucune victime n'est à déplorer et les dégâts sont minimes, a rapporté l'agence de presse officielle Irna, ajoutant que seule une maison avait été endommagée. Le pays est assez souvent touché par des tremblements de terre, car les plaques tectoniques arabe, indienne et eurasienne convergent dans la région. Selon les Nations unies, plus de 1.500 personnes y avaient été tuées dans une série de tremblements de terre dévastateurs dans l'Afghanistan voisin en 2023.

Himalaya

Un randonneur blessé survit miraculeusement neuf jours en mangeant des insectes

Un randonneur a été retrouvé vivant le 15 juin dernier après s'être perdu durant neuf jours. Samuel Vengrinovich, un Israélo-Américain de 44 ans, n'avait plus donné signe de la vie à sa famille alors qu'il se trouvait dans le nord de l'Inde, rapporte The Jerusalem Post. Pour sa sœur, il s'agit « d'un miracle ». Le touriste, domicilié à Jaffa en Israël, avait envoyé un SMS le 5 juin à ses proches pour leur annoncer qu'il allait effectuer une randonnée, ajouté NBC. Il avait entamé l'ascension du mont Triund, près de Dharamsala, dans les contreforts de l'Himalaya, et avait laissé ses affaires au campement. Séparé du reste du groupe, il s'est blessé en chemin et a dû changer d'itinéraire, incapable de revenir sur ses pas. Des opérations de recherche ont été immédiatement engagées. Il a été retrouvé « dans les régions reculées de l'Himalaya », après avoir erré avec un bras cassé, sans provision. « Il a mangé des insectes pour survivre et a suivi la rivière jusqu'à un village près de Dharamsala », a précisé sa sœur, Natasha Vengrinovich. Dès l'annonce de sa disparition, la famille a lancé une campagne en ligne, qui a permis de collecter 64.000 dollars (environ 55.000 euros). Un montant jugé encore insuffisant pour couvrir les frais engagés. En effet, la famille doit payer l'opération de sauvetage qui s'est déroulée de jour comme de nuit. Samuel Vengrinovich « devra supporter des soins médicaux importants et une hospitalisation pour ses blessures, ainsi que des vols pour rejoindre sa famille », a détaillé sa sœur. 100.000 dollars sont espérés (87.000 euros).

Mexique

Sauvetage de 3.427 bébés tortues victimes de trafic

Les autorités mexicaines ont annoncé vendredi le sauvetage de 3.427 bébés tortues et l'arrestation d'un homme accusé de trafic illégal de faune. Lors d'une inspection routière dans l'État mexicain du Chiapas (sud), des agents ont découvert la cargaison. Les animaux étaient "dans des boîtes en carton, dans des conditions de surpopulation", a indiqué par communiqué le parquet fédéral chargé de la protection de l'environnement. Il s'agit de tortues d'eau douce Trachemys venusta, aussi connues sous le nom de tortues hicotea, une espèce originaire du Mexique, d'Amérique centrale et de Colombie. Cette espèce, consommée pour sa chair en Amérique centrale et dans le sud du Mexique ou vendue comme animal de compagnie, fait l'objet au Mexique d'un régime de protection spécial en raison de sa surexploitation. "Les animaux étaient transportés sans la documentation accréditant leur origine légale, ce qui constitue une infraction à la réglementation environnementale en vigueur", a précisé le parquet. Les tortues ont été transférées dans une unité spécialisée afin de déterminer si elles peuvent être réintroduites dans leur environnement naturel.



2

- 05h00 TFou

11h50 Les douze coups de midi

11h50 Petits plats en équilibre

11h55 Météo

12h00 JT 13h

12h40 Grands reportages

13h50 Grands reportages

15h10 Les Docs du week-end

16h20 Sept à huit Life

17h20 Sept à huit

18h50 Petits plats en équilibre

18h55 Météo

19h00 JT 20h

19h45 TF1, rendez-vous sport

19h50 Le goût du détail

19h55 Petits plats en équilibre

20h00 Météo

20h10 Camping 3

22h05 Esprits criminels

22h55 Esprits criminels

00h40 Programmes de la nuit
- 10h55 Parole inattendue

11h06 Tout le monde veut prendre sa place

11h55 Journal Météo Climat

12h00 Journal 13h00

12h20 13h15, le dimanche...

13h20 13h15, le dimanche...

13h21 C'est bon à savoir

14h10 Familles de légende

15h05 Un dimanche à la campagne

17h05 Les enfants de la télé

18h10 Les Enfants de la télé, la suite

18h55 Journal Météo Climat

19h00 Journal 20h00

19h30 20h30, le dimanche

20h00 Journal Météo Climat

20h05 Les loges

20h06 Oh ! Biz'Art

20h10 1917

22h10 Beau geste

23h30 La Fête de la musique à Reims

03h10 La France romaine : la Narbonnaise



3

- 09h42 Venom : The Last Dance

11h28 Coach Hakim

11h32 La boîte à questions

11h40 Viendez au Groland

12h01 Viendez au Groland

12h16 La grille Moto

12h57 Moto GP : Grand Prix d'Italie

13h46 Moto : Le podium

14h02 Débrief Moto

14h42 Largo Winch : Le prix de l'argent

16h20 Twisters

18h19 L'hebd'Hollywood

18h32 Hot Ones

19h10 Voyages au bout de l'effort

20h05 Plateau sport

20h08 Little Big Fred

21h22 Plateau sport

21h35 Gladiator II

00h26 Les secrets de la jouissance

02h05 Stockholm Bloodbath

04h31 Mauvaise graine

04h44 Culture & Street
- 10h40 Dimanche en politique

11h30 Dans le rétro

11h40 ICI 12/13

11h55 Dans votre région

12h30 Vivement dimanche

14h40 Equitation : Saut d'obstacles international Paris

15h40 La p'tite librairie

15h45 Le jeu des 1000 euros

16h25 Slam

17h05 Questions pour un champion

17h55 Le journal des talents

18h00 Instant conso

18h10 Le pitch cinéma

18h15 ICI 19/20 édition toutes régions

19h01 Dans le rétro

19h05 Stade 2

20h05 Vanina : Meurtres en Sicile

22h00 Comptine mortelle

22h45 Comptine mortelle

23h25 Musiques en fête

00h20 Secrets d'histoire

02h05 Samedi d'en rire



arte

- 05h00 M6 Kid

05h50 Scènes de ménages

06h30 M6 Boutique

09h20 Turbo

09h50 Turbo

10h20 Turbo

11h35 Sport 6

11h40 Météo

11h45 Le 12.45

12h30 Un jour, un doc week-end

13h20 Un jour, un doc week-end

14h20 Un jour, un doc week-end

15h20 Un jour, un doc week-end

16h10 66 minutes

17h40 66 minutes : grand format

18h40 Météo

18h45 Le 19.45

19h15 Sport 6

19h30 E=M6

20h10 Capital

22h15 Enquête exclusive

23h25 The Rookie : le flic de Los Angeles

00h20 The Rookie : le flic de Los Angeles

01h10 The Rookie : le flic de Los Angeles
- 08h10 Twist

08h45 Kirghizistan : Au coeur des monts célestes

09h30 Cuisines des terroirs

09h55 Iles de beautés

10h40 Iles de beautés

11h25 Iles de beautés

12h30 Sugar Colt

14h10 Du sang dans le désert

15h40 La bataille de Little Bighorn : une légende du Far West

17h00 Niki de Saint Phalle, Jean Tinguely et Pontus Hulten : Art, amour et amitiés

18h45 Arte journal

19h05 Françoise Hardy : La discrète

20h00 Jackie Brown

22h30 Quentin Tarantino : The Bloody Genius

23h15 Court-circuit

00h15 Le plus court chemin vers le ciel

00h55 Lili Marleen

03h00 42, la réponse à presque tout

03h30 Les questions qui fâchent

TÉLÉVISION

15



2

20h10

1917



Le 6 avril 1917, William Schofield et Tom Blake, deux caporaux de l'armée britannique, sont convoqués par le général Erinmore qui les charge d'une mission d'importance : se rendre au plus vite au bois de Croisille, non loin de la ville d'Ecoust, pour prévenir le 2e bataillon du Devonshire, mené par le colonel Mackenzie, que les forces allemandes leur ont tendu un piège, et qu'il ne faut en aucun cas mener l'attaque prévue qui entrainerait les troupes britanniques au massacre. Les deux jeunes hommes partent aussitôt retrouver leurs compagnons d'armes.

Acteur: George MacKay (le caporal suppléant William Schofield), Dean-Charles Chapman (le caporal Tom Blake),

arte

20h10

JACKIE BROWN



Jackie Brown, hôtesse de l'air dans une petite compagnie mexicaine, profite de ses voyages pour convoier de l'argent pour le compte du trafiquant d'armes Ordell Robbie. Un matin, au parking de l'aéroport de Los Angeles, elle est arrêtée par deux policiers. En échange de sa liberté, elle se voit proposer de coopérer avec eux pour piéger Ordell. Jackie refuse et est envoyée en prison. Ordell, estimant que sa convoyeuse peut devenir une menace pour lui en devenant une informante, s'arrange pour la faire libérer sous caution, avec l'intention de l'éliminer.

Realisateur: Quentin Tarantino
Scénariste: Quentin Tarantino

TF1

22h24

CAMPING 3



Les habitués du camping Les Flots bleus y font le retour, comme chaque été. Jacky et Laurette font la route en voiture, tout comme Patrick, qui voyage en compagnie de trois jeunes gens, pour financer son parcours. En homme d'habitudes, Patrick est un peu désarçonné par les changements organisés au camping par son nouvel organisateur, Stéphane Carello. Il est en tout cas ravi de retrouver son ami Paulo, et espère bien que sa fille, Kimberly, viendra le rejoindre pour les vacances.

Acteur: Franck Dubosc (Patrick Chirac), Claude Brasseur (Jacky Pic), Mylène Demongeot (Laurette Pic), Antoine Duléry (Paulo), Cyril Mendy (Robert),



ORAN

30|24

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h47
20h22
69%
16 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

28-21
35-18
32-20
39-26
32-24
38-27

Agression sioniste contre l'Iran

Appel à agir pour éviter au Moyen-Orient une nouvelle guerre



Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé vendredi à agir rapidement en vue d'épargner à la région du Moyen-Orient une nouvelle guerre, à la suite de l'agression sioniste contre l'Iran, affirmant que les tensions sont en passe de s'accroître. Il y a un risque "d'embraser toute la région et créer une situation incontrôlable. C'est pourquoi nous devons agir en urgence pour éviter ce scénario", a souligné M. Guterres dans une allocution devant le Conseil de sécurité de l'ONU lors d'une réunion consacrée aux dangers guettant la paix et la sécurité internationales. Appelant à renouer avec le dialogue et les négociations, le SG de l'ONU a exhorté la communauté internationale à la conjugaison des efforts pour réaliser la paix et la sécurité internationales.

Agressions sionistes contre l'Iran

Violation flagrante de la Charte de l'ONU

L'Algérie a souligné, vendredi à New York, par la voix de son Représentant permanent auprès des Nations unies (ONU), M. Amar Bendjama, que les agressions perpétrées par l'entité sioniste contre l'Iran étaient injustifiées et constituaient une violation flagrante de la charte de l'ONU, ajoutant que ces attaques ciblant des installations soumises aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) compromettaient la crédibilité du système de non-prolifération nucléaire. Intervenant lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur le thème "Les menaces contre la paix et la sécurité internationales", M. Bendjama a affirmé que les agressions perpétrées par l'entité sioniste contre l'Iran "sont injustifiées et constituent une violation flagrante de la charte des Nations unies", rappelant qu'elles avaient ciblé des installations nucléaires soumises aux garanties de l'AIEA. "Si ces garanties et la présence d'inspecteurs internationaux sur le sol iranien n'assurent pas la protection de ces installations, c'est, donc, la crédibilité même du système mondial de non-prolifération qui est aujourd'hui en jeu", a-t-il averti. "Si les responsables de la protection de ce système sont incapables de condamner ces violations, ils doivent s'interroger sur leurs objectifs réels et s'ils s'acquittent, vraiment, de leurs responsabilités", poursuit-il. "Nous devons résis-

ter à toute tentative visant à justifier ce qui constitue en vrai un acte d'agression contre un Etat souverain, membre des Nations unies", a soutenu le diplomate algérien ajoutant que "nul narratif illusoire n'est accepté". Il a, à ce titre, cité les propos du Directeur général de l'AIEA, Rafael Grossi, lors d'un entretien accordé à la chaîne CNN: "Nous (l'AIEA) n'avons aucune preuve sur l'existence d'efforts systématiques pour passer à la fabrication d'arme nucléaire", une déclaration "digne de toute notre attention", selon le représentant algérien. Soulignant la nécessité pour tout le monde de "revenir à la raison", le diplomate algérien a affirmé que "les négociations entre les trois pays européens et l'Iran, ainsi que celles entre les Etats-Unis et l'Iran, facilitées par le Sultanat d'Oman, demeurent une option constructive et viable à même de faire prévaloir la diplomatie". "Même en période de fortes tensions, la médiation et les principes de la Charte des Nations unies demeurent les seuls instruments qui nous sont disponibles et viables", a-t-il assuré, ajoutant que "l'Algérie a toujours cru en la force du dialogue". Il a en outre souligné que "l'Algérie ne peut accepter le principe de deux poids, deux mesures, quand il s'agit du respect du Droit international humanitaire, parce que les civils et les infrastructures civiles doivent être protégés partout et en toutes circonstances", ajoutant: "Nous n'avons eu de cesse de mettre en garde contre les violations du Droit international humanitaire, notamment à Ghaza où, malheureusement, la violation du

Droit international humanitaire est devenue la règle". "Les responsables de l'effondrement du système de santé à Ghaza et du meurtre de 1.580 membres du personnel médical, de 18.000 enfants, de plus 10.000 femmes, de 225 journalistes et de 467 membres du personnel humanitaire, ne peuvent prétendre, en toute crédibilité, le respect du Droit international humanitaire", a martelé M. Bendjama. Le diplomate algérien a, par ailleurs, expliqué qu'"aucune mesure ne peut se substituer à la responsabilité qui incombe au Conseil de sécurité", rappelant la résolution 487 adoptée par le Conseil en 1981 suite à l'agression sioniste contre la centrale d'Osirak en Irak. A ce propos, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, a indiqué que "cette résolution n'a jamais été appliquée, d'autant que les installations nucléaires de l'entité sioniste n'ont jamais été soumises aux garanties de l'AIEA et que l'Irak n'a reçu aucune indemnité, de même que ce Conseil n'a jamais été informé d'aucune mesure de suivi, ce qui démontre que l'impunité et l'immunité entraînent de graves conséquences". "Ce à quoi nous assistons aujourd'hui est loin d'être un simple acte d'agression isolé, mais plutôt un défi aux fondements mêmes du système juridique international", a averti l'ambassadeur Amar Bendjama au terme de son intervention, appelant "le Conseil de sécurité à s'acquitter de ses responsabilités et faire face à tous les actes menaçant la paix et la sécurité internationales et exigeant une réponse appropriée. La passivité ne peut être une option".

Points de distribution d'aide humanitaire à Ghaza

Des pièges à exécution des Palestiniens

Le président du Conseil national palestinien (CNP), Rawhi Fattouh, a dénoncé la trans-formation par l'occupation sioniste des points de distribution de l'aide humanitaire en des pièges à exécution des Palestiniens dans la bande de Ghaza. Dans un communiqué repris vendredi par des médias palestiniens, Fattouh a déclaré que ce que l'on appelle les "points de distribution d'aide", rejetés par la communauté internationale, ne sont rien d'autre que des pièges à exécution, utilisant le pain comme appât, où sont commis des massacres contre des Palestiniens affamés qui tentent simplement de survivre et d'obtenir un

morceau de pain pour apaiser leur faim. Il a exigé "une action immédiate pour mettre fin à ces massacres, à l'hémorragie de sang des enfants et des femmes, et à la destruction systématique des habitations", soulignant que "des villes entières ont été rasées et transformées en villes fantômes habitées par un peuple qui lutte pour son existence même". Il a, enfin, appelé à ce que l'acheminement et la distribution de l'aide humanitaire se fassent exclusivement via les Nations Unies et les organisations internationales, loin des conditions humiliantes imposées par l'entité sioniste.

Syrie

Retour de plus de deux millions de réfugiés chez-eux depuis décembre

Plus de deux millions de réfugiés et déplacés internes sont rentrés chez eux en Syrie depuis l'arrivée au pouvoir des nouvelles autorités en décembre dernier, a indiqué jeudi, le Haut-Commissaire des Nations unies aux réfugiés (HCR), Filippo Grandi. «Plus de deux millions de réfugiés et déplacés syriens sont rentrés chez eux depuis décembre, un signe d'espoir malgré les tensions régionales croissantes», s'est félicité M. Grandi dans un message posté sur les réseaux sociaux, avant une visite prévue en Syrie. «Cela prouve que nous avons besoin de solutions politiques, non d'une nouvelle vague d'instabilité et de déplacements», a-t-il ajouté, depuis le Liban, où il est en visite. M. Grandi a ensuite indiqué avoir discuté avec le président libanais, Joseph Aoun, de «la manière d'accroître les possibilités pour les réfugiés syriens de rentrer dans leur pays», estimant que pour un retour «durable, la Syrie a besoin d'un soutien international plus important et plus rapide». Le président libanais a, de son côté, appelé le HCR à «intensifier ses efforts pour favoriser ce retour et continuer à fournir une aide aux réfugiés à l'intérieur du territoire syrien». Le HCR a indiqué, en outre, qu'à la date du 12 juin, plus de 500.000 réfugiés étaient retournés en Syrie depuis décembre dernier. Selon l'agence onusienne d'ici à la fin 2025, ce sont jusqu'à 1,5 million de Syriens venant de l'étranger et deux millions de déplacés internes qui pourraient retourner dans leurs foyers. Malgré les retours, 13,5 millions de Syriens restent réfugiés en dehors du pays, ou déplacés internes.

BLED ZINE ORAN
en collaboration avec
Saadi elegance

Réservation: 05.59.87.53.78
05.55.57.26.05
إحجززي مكانك الآن !
Lieu : Hôtel Liberté, Oran
Dates : 22 & 23 juin 2025

MASTER CLASS
MAKEUP

Au programme :

- Techniques de maquillage pro
- Astuces personnalisées
- Démonstrations en direct
- Échanges & Q/A
- Et plein de cadeaux et surprises à gagner !

ماستر كلاس مكياج في وهران
فندق الحرية - وهران
22 جوان 2025

sponsored by